BANK OF AFRICA

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
30 Juin 2024

BANK OF AFRICA
Adresse : 140 Avenue Hassan II, Casablanca
BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 2 125 656 420 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

GOUVERNANCE & RSE GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE
Tél : 05 22 49 28 10
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma

PORTAIL BANK OF AFRICA : www.bankofafrica.ma
www.ir-bankofafrica.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com

Sommaire

A. COMMUNIQUÉ RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024 3
B. PRÉSENTATION DE BANK OF AFRICA 6
C. COMPTES CONSOLIDÉS
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 7
ETATS CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES
I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES 8

1.1. Bilan consolidé 8
1.2. Compte de résultat consolidé 9
1.3. Variation des capitaux propres 10
1.4. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres 10
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2024 11
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe 12

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2024 22

2.1. Marge d'intérêts 22
2.2. Commissions nettes 22
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat 23
2.4. Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables 23
2.5. Produits et charges des autres activités 23
2.6. Charges générales d'exploitation 23
2.7 Coût du risque 24
2.8. Gains et pertes nets sur les autres actifs 24
2.9. Impôts sur les bénéfices 25

III. INFORMATION SECTORIELLE 26

3.1. Résultat par secteur opérationnel 26
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel 27

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU AU 30 JUIN 2024 28

4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux 28
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat 28
4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres 28
4.4. Titres au coût amorti 29
4.5. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit 29
4.6. Prêts, créances et dettes sur la clientèle 30
4.7. Dettes representées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie 32
4.8. Impots courants et différés 32
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers 32
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence 33
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation 33
4.12. Ecarts d'acquisition 34
4.13. Provision pour risques et charges 34

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE 35

5.1. Engagements de financement 35
5.2. Engagements de garantie 35

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL 35

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation 35
6.2. Synthèse des provisions et description des regimes existants 35

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 36

7.1. Evolution du capital et résultat par action 36
7.2. Périmètre de consolidation 36
7.3. Parties liées 37

D. COMPTES SOCIAUX .....
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 38
ETATS SOCIAUX

VIII. NOTE SUR LES RISQUES 68

8.1. Dispositif de gestion des risques 69
8.2. Risque de crédit 68
8.3. Dispositif de notation 70
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit 72
8.5. Risque pays 73
8.6. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt 74
8.7. Risque de marché 76
8.8. Risques opérationnels 78
8.9. Dispositif ICAAP 80
8.10 Plan de redressement de crise interne (PRCI) 80
8.11. Responsabilité environnementale, climatique et sociale 80
8.12. Adéquation des fonds propres 81

ir-bankofafrica.ma

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2024

PERFORMANCES SOUTENUES AU 1ER SEMESTRE 2024

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 27 septembre 2024, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1er semestre 2024 et arrêté les comptes y afférents.

Le Conseil a rendu un vibrant hommage à la mémoire de Feue Docteur Leila MEZIAN BENJELLOUN, Présidente de la Fondation BMCE Bank, pour son engagement sans répit et ses contributions exceptionnelles tout au long de sa vie pour le rayonnement de l'art et de la culture, la préservation du patrimoine matériel et immatériel de ce pays, la protection de l'environnement et l'accès à l'éducation aux enfants des régions rurales défavorisées au Maroc et, ailleurs en Afrique.

Le Rapport Financier Semestriel 2024 est publié sur le site **www.ir-bankofafrica.ma**

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE

-MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

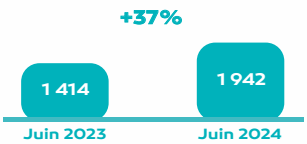

Croissance à deux chiffres de +37% du Résultat Net Part du Groupe, atteignant **1,9 milliard de dirhams** à fin juin 2024.

PRODUIT NET BANCAIRE

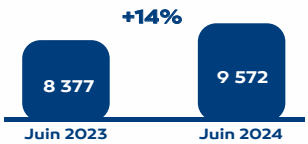

Hausse de +14% du Produit Net Bancaire consolidé, s'élevant à près de **9,6 milliards de dirhams** à fin juin 2024, contre 8,4 milliards de dirhams à la même période en 2023.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

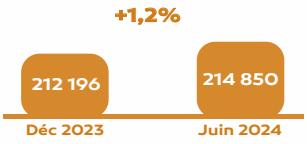

Évolution des crédits à la clientèle du Groupe -y compris *Resales*- de +1,2%, à **215 milliards de dirhams.**

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

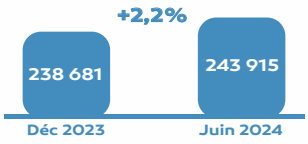

Affirmation de la dynamique commerciale, les dépôts de la clientèle du Groupe, -y compris *Repos*- en progression de +2,2%, soit 243,9 milliards de dirhams contre 238,7 milliards de dirhams à fin décembre 2023.

ACTIVITÉ SOCIALE

-MDH-

RÉSULTAT NET

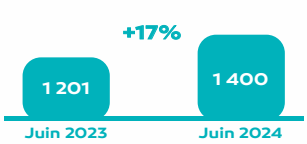

Hausse du Résultat Net de BANK OF AFRICA SA de **+17%** à **1,4** milliard de dirhams à fin juin 2024.

PRODUIT NET BANCAIRE

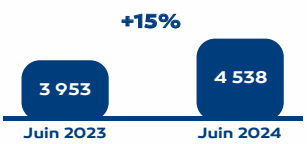

Progression à deux chiffres des revenus de la Banque au Maroc au titre du premier semestre 2024, avec un Produit Net Bancaire Social en hausse de +15% à 4,5 milliards de dirhams.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

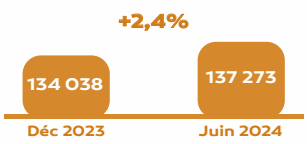

Evolution des **crédits à la clientèle** -y compris *Resales*- **de la Banque SA** de +2,4% **à 137 milliards de dirhams** à fin juin 2024.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

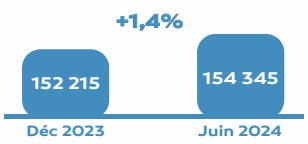

Augmentation **des dépôts de la clientèle** -y compris ***Repos*- en Social** de +1,4% à **154 milliards de dirhams** à fin juin 2024. Les dépôts non rémunérés progressent de +4% à 112 milliards de dirhams.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué la mobilisation de son Capital Humain qui démontre sa détermination de placer durablement notre Groupe Panafricain dans une trajectoire solide de croissance et de développement à travers l'ensemble de ses géographies d'implantation. Le Conseil remercie également l'ensemble de ses actionnaires, partenaires et clients pour leur confiance.

DES PERFORMANCES SOLIDES AU MAROC ET A L'INTERNATIONAL

GROUPE BANK OF AFRICA

Hausse substantielle des bénéfices du Groupe, avec une évolution de +37%, soit un **Résultat Net Part du Groupe** de **1,9 milliard de dirhams à fin juin 2024** contre 1,4 milliard de dirhams en juin 2023.

Augmentation du **Produit Net Bancaire consolidé** de **+14%** atteignant **9,6 milliards de dirhams** à fin juin 2024, tirée d'une part, par la hausse des activités de marché et d'autre part, par la bonne tenue des revenus issus des activités du *Core Business*- marge d'intérêt et commissions.

Efficacité opérationnelle en amélioration continue au niveau du Groupe, avec une maitrise **des charges +2%,** soit un **coefficient d'exploitation de 43,6% à fin juin 2024.**

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
A FIN JUIN 2024 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

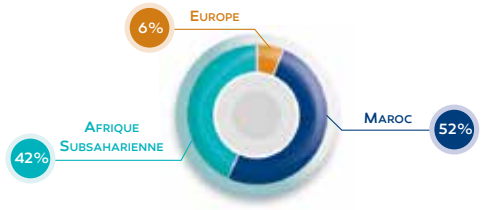

Evolution de l'encours des **crédits consolidés** -y compris *Resales*- à **215 milliards de dirhams** à fin juin 2024, soit +1,2%.

Hausse des **dépôts clientèle consolidés** -y compris *Repos*- **de +2,2%** à fin juin 2024 s'établissant à 244 milliards de dirhams contre 238 milliards de dirhams à fin décembre 2023.

Coût du risque consolidé s'établissant à 1,8 milliard de dirhams, en hausse de **+19%.**

Amélioration du **taux de couverture** consolidé par rapport à l'année précédente, soit **69,1% à fin juin 2024** contre 67,6% à fin décembre 2023.

Renforcement des **Fonds Propres** avec l'émission d'un **emprunt perpétuel** avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons **d'1 milliard de dirhams.**

BANK OF AFRICA SA

Progression significative du **Résultat Net** de la Banque de **+17% à 1,4 milliard de dirhams.**

Hausse de +15% du **Produit Net Bancaire à 4,5 milliards de dirhams,** tirée par la performance de la **marge d'intérêts à la clientèle et la marge sur commissions de +6% respectivement,** outre la croissance des activités de marché.

Maitrise des **charges générales d'exploitation de la Banque SA à 1,8 milliard de dirhams (+2%),** avec une évolution contenue de +2%.

PRODUIT NET BANCAIRE
A FIN JUIN 2024 PAR LIGNE DE MÉTIER

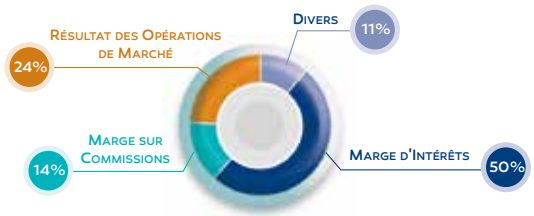

Croissance des **dépôts** et des **crédits** de la Banque au Maroc de **+1,4%** à 154 milliards de dirhams et **+2,4% à 137 milliards de dirhams,** respectivement.

Une stratégie de risque conservatrice avec un **coût du risque clientèle de la Banque SA** de **+54,1%** passant à **879 millions de dirhams à fin juin 2024,** intégrant des reprises de provisions en forte amélioration de +44% à 205 millions de dirhams.

Amélioration du **taux de couverture** au 1er semestre 2024 s'établissant à **63%** contre 62,2% à fin décembre 2023.

BOA AFRIQUE

Hausse du **Produit Net Bancaire de BOA Afrique de +6%** à 388 millions EUR à fin juin 2024, tirée par une amélioration de la marge d'intérêts.

Baisse des **frais généraux de BOA Afrique de -0,5%** s'établissant à 176 millions EUR, soit un coefficient d'exploitation de 45,5% en juin 2024.

Amélioration du **coût du risque de BOA Afrique** au titre du 1er semestre 2024, **de -18%** à 28 millions EUR.

Progression significative du **Résultat Net Part du Groupe de BOA Afrique** de **+24%** s'établissant à **102 millions EUR** à fin juin 2024.

Bonnes réalisations du portefeuille commercial **de BOA Afrique** avec une hausse de **+1% des crédits et de +6% des dépôts.**

Renforcement du capital des filiales du Groupe BANK OF AFRICA opérant dans la zone UEMOA dans le cadre de la **stratégie globale du Groupe de consolidation des fonds propres de ses filiales** et de renforcement de leurs capacités à faire face aux besoins croissants de financement.

DISTINCTIONS ET CERTIFICATIONS

Quadruple distinction de BANK OF AFRICA, ***« Africa's Best Bank for SMEs », « Morocco's Best Bank for SMEs », « Morocco's Best Bank for ESG »***, et ***« Morocco's Best Digital Bank »*** pour l'année 2023 lors des ***« Euromoney Awards for Excellence ».***

Octroi du prix « ***Most Admired Moroccan Financial Brand »*** à BANK OF AFRICA lors de la 5ème édition marocaine de ***Brand Africa 100 - Morocco's Best Brands*** organisée par *Brand Africa 100* et *Integrate Consulting.*

Reconnaissance de BANK OF AFRICA par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement **-BERD-** en tant que **« Banque Partenaire la Plus Active en 2023 »** dans le cadre du programme ***« Trade Facilitation Programme »*** dédié à l'aide aux échanges commerciaux.

Remise du **prix du meilleur Rapport de Développement Durable dans le secteur financier** à BANK OF AFRICA, décerné par la **Bourse de Casablanca** pour la 3ème année consécutive, selon les nouvelles normes internationales de *Reporting* en matière de Développement Durable.

Attribution de la certification **PCI DSS - Payment *Card Industry Data Security Standard*** à BANK OF AFRICA qui établit des normes élevées pour la sécurité des systèmes d'information, attestant de la **rigueur de la Banque** en matière de **sécurité des données pour les transactions par carte de *paiement.***

Obtention du **« Prix de la Formation Continue »** à **BANK OF AFRICA Academy** lors des ***RH Awards 2024,*** tenus en marge du « Salon Master Plus », soulignant son excellence en matière de **gestion des ressources humaines et d'innovation.**

PROFIL

15 000
COLLABORATEURS

32
PAYS

6,6
MILLIONS DE CLIENTS

2 000
POINTS DE VENTE

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le *leasing*, le *factoring* et le *crédit à la consommation*, outre la *banque participative.*

RATINGS

BA1, PERSPECTIVES STABLES	*Rating Extra-Financier* A+	BB, PERSPECTIVES STABLES

RENFORCEMENT ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LA CLIENTELE DU GROUPE

Lancement par BANK OF AFRICA de la **nouvelle plateforme de marque « *Dima Kayn L'hal* »,** axée sur la **proximité, l'expertise et l'amélioration de l'expérience client,** offrant un large portefeuille de produits et services innovants.

Déploiement d'une **nouvelle version de la plateforme d'ouverture de compte en ligne www.agencedirecte.ma,** via une **nouvelle offre,** une **interface et parcours optimisés** et une **visibilité améliorée** du site, désormais disponible en **7 langues,** dont l'espagnol, l'italien, le néerlandais et l'allemand, en plus de l'arabe, du français et de l'anglais.

Poursuite de **l'enrichissement de la plateforme *BMCE Direct*** à travers **une nouvelle version bilingue,** une souscription *Full Digital* offrant la possibilité d'ouvrir un compte sur carnet et de s'équiper d'une carte monétique, une messagerie sécurisée entre le client et son chargé de clientèle, la possibilité de consulter ses *Miles* collectés via la carte *Pay&Fly,* ainsi qu'une rubrique dédiée aux **clients Marocains Résidents à l'Etranger** et un accès simplifié au parcours **Crédit Habitat en ligne.**

Conclusion d'un **partenariat stratégique de long terme entre BANK OF AFRICA et *Mastercard,*** en juillet 2024, pour accélérer le développement des solutions de paiement innovantes et promouvoir l'inclusion financière au Maroc.

Mobilisation de BANK OF AFRICA, dans le cadre du lancement du **programme national de l'Aide Directe pour l'accès au logement 2024-2028,** pour accompagner les citoyens à travers des **financements complémentaires adéquats** en complément de l'aide directe pour le soutien au logement.

Conclusion d'un **partenariat stratégique,** en août 2024, entre ***Damane Cash* et *Bank Al Karam,*** établissement de paiement et banque participative du Groupe BANK OF AFRICA, visant à **rapprocher et à faciliter l'accès aux divers produits financiers,** offrant ainsi une accessibilité sans précédent dans les régions les plus reculées, et témoignant de l'engagement du Groupe en faveur de l'**inclusion financière.**

APPUI ET ACCOMPAGNEMENT DE L'INVESTISSEMENT AU MAROC ET EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Renforcement du partenariat multilatéral entre BANK OF AFRICA et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement **-BERD-** à travers le rallongement **de EUR 10 millions** supplémentaires de la ligne de Financement des projets d'amélioration de l'empreinte environnementale, ***Green Value Chain.***

Signature d'un **protocole d'accord entre BANK OF AFRICA et Saudi National Bank,** première banque saoudienne, pionnière en finance islamique dans le monde, afin de renforcer la coopération commerciale et les liens **économiques entre le Maroc et l'Arabie Saoudite,** et la facilitation des transactions transfrontalières et des envois de fonds entre les deux pays.

Amélioration de l'offre du Programme INTELAKA, dans le cadre de la revue du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE) : élargissement de la durée de remboursement à 12 ans au lieu de 7 ans et l'augmentation de l'aval *Tamwilcom* à 85% pour les **femmes entrepreneures** et **Marocains du Monde.**

Association de BANK OF AFRICA à la **Banque Africaine de Développement** dans le cadre de son ***« Trade Finance Program »*** à travers un programme de partage de risque - RPA - de 50 millions USD et une Ligne de Financement *Trade finance* de EUR 20 millions.

Lancement des rencontres régionales sous le thème ***« PME, Impulsez vos investissements grâce à CapAccess By BANK OF AFRICA »*** dans le but de leur présenter la **nouvelle Charte de l'Investissement et d'accompagner la dynamique de relance d'investissement** prônée par cette stratégie nationale.

Clôture de la session du *Club d'Entreprenariat* pour la région de Casablanca avec la participation de **11 entrepreneurs du *Technopark*** et une **dizaine d'entrepreneurs de l'écosystème Observatoire De l'Entrepreneuriat.**

Signature d'une **convention entre BOA Togo, Sunu Bank et le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural Togolais** au profit du développement des **projets agricoles,** en facilitant l'accès des agriculteurs à des crédits aux conditions avantageuses.

Organisation par **BMCE Capital,** Banque d'Affaire du Groupe, de la **3ème édition du *Moroccan Equity Summit,*** réunissant près de 40 investisseurs locaux et internationaux et plus de 28 sociétés cotées au Maroc, en Tunisie et en zone UEMOA.

ENGAGEMENT ACTIF EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ, ET DU PROGRÈS SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

FINANCE À IMPACT

Finalisation de la comptabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre du portefeuille et des émissions financées de BANK OF AFRICA. Cette 1ère analyse a couvert **90% des expositions** en valeur portefeuille Entreprises – PME et Grandes Entreprises – outre celui de la Banque d'Affaires. Les résultats préliminaires ressortent avec 63% des émissions GES attribuées au portefeuille PME. De même, le secteur Immobilier & Construction concentre 37% des émissions.

Revue du **Rapport Annuel Intégré** de l'exercice 2023 par un tiers Expert –Indépendant résultant en l'émission d'un avis de tiers Expert Indépendant. Pour la première fois, ce rapport est structuré en référence aux prescriptions et aux meilleures pratiques recommandées de la Directive Européenne sur la publication d'information de Durabilité par les entreprises -CSRD- *Corporate Sustainability Reporting Directive.*

FONDATION BMCE BANK

Poursuite de l'engagement de la Fondation BMCE Bank envers l'éducation à travers son **programme *Medersat.com,* avec 11 784 élèves en bénéficiant durant l'année scolaire 2023-2024,** et au total **34 400 bénéficiaires** au niveau de l'ensemble du réseau *Medersat.com* depuis son lancement, avec un **taux de réussite de 98,6%.**

Clôture réussie de la 13ème cohorte des bacheliers issus du programme *Medersat.com,* dont **67,4% sont des filles,** atteignant ainsi un **taux de réussite au baccalauréat de 88%.**

Extension de l'enseignement de la **robotique éducation** et de l'**Intelligence Artificielle** à **30 écoles supplémentaires du Réseau,** portant ainsi le nombre de bénéficiaires de la robotique éducative à **3 000 élèves.**

Labélisation de deux nouvelles écoles du Réseau *Medersat.com* « Eco-école », soit un total de **40 écoles labélisées « éco-école »,** un programme de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement récompensant les établissements pour les bonnes pratiques et initiatives respectueuses de l'environnement.

69
écoles dont 6 en Afrique subsaharienne : 2 Sénégal, 1 Congo Brazzaville, 1 Mali, 1 Rwanda et 1 à Djibouti

34 400
Enfants bénéficiaires dont 50% filles

573
Enseignants et éducateurs dont 52% de femmes

10 300
Élèves bénéficiaires des services de la caravane culturelle

40
Ecoles labellisées 'ECO ECOLE'

3 000
Elèves bénéficiaires de la robotique (déployée dans 50 écoles)

1 836
Élèves apprenant le Mandarin

17
Superviseurs éducatifs pour le Réseau, soit 1 Superviseur pour 4 écoles

3 718
Bacheliers issus du Réseau *Medersat.com*

COMMUNICATION FINANCIÈRE Site web : ir-bankofafrica.ma - Tél. : +212 522 462 810

BANK OF AFRICA
Société Anonyme au capital social de 2.125.656.420 de Dirhams- Siège social : 140, avenue Hassan II.
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94 du 23 août 1994 – RC Casablanca : 27129

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BANK OF AFRICA est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de 636 agences. BANK OF AFRICA, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BANK OF AFRICA au Maroc

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.

- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BANK OF AFRICA s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

En vue d'améliorer la qualité de ses services BANK OF AFRICA a procédé en janvier 2019 à la création d'une nouvelle filiale qui couvre l'ensemble des services et traitement bancaires.

Le Groupe BANK OF AFRICA à l'international

La dimension internationale du Groupe BANK OF AFRICA trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BANK OF AFRICA UK et BANK OF AFRICA Europe, constituant les plate-formes du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Etranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE EuroServices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BANK OF AFRICA s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville le groupe Bank of Africa détient depuis 2003 une participation dans la LCB BANK qui a atteint près de 40%.

Le développement du Groupe BANK OF AFRICA s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe BOA présent dans dix huit pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 73% du Groupe bancaire panafricain.

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

BDO

119, Bd Abdelmoumen - 5ème étage, N°39
20360 - Casablanca - Maroc

GROUPE BANK OF AFRICA BMCE GROUP

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIARE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 34.709.494, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.730.465.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 30 juin 2024, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP établis au 30 juin 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 septembre 2024

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 68 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL

Amine BAAKILI
Associé

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2024 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 27 Septembre 2024.

ACTIF IFRS	Note	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**4.1**	**20.860.054**	**18.474.878**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		**-**	**-**
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	47.717.011	46.812.574
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	1.733.988	1.716.731
Instruments dérivés de couverture		**-**	**-**
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		**-**	**-**
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	446.675	477.287
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	6.074.358	6.068.863
Titres au coût amorti	**4.4**	**46.411.398**	**50.152.565**
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	**4.5**	**32.423.548**	**25.409.242**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	**4.5**	**214.849.581**	**212.196.303**
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		**-**	**-**
Placements des acitivités d'assurance		**-**	**-**
Actif d'impôt exigible	**4.8**	**1.084.293**	**1.098.772**
Actif d'impôt différé	**4.8**	**2.744.743**	**2.537.183**
Comptes de régularisation et autres actifs	**4.9**	**9.848.683**	**7.822.343**
Actifs non courants destinés à être cédés		**-**	**-**
Participations dans les entreprises mises en équivalence	**4.10**	**958.329**	**967.149**
Immeubles de placement	**4.11**	**3.378.917**	**3.381.408**
Immobilisations corporelles	**4.11**	**8.635.564**	**8.642.451**
Immobilisations incorporelles	**4.11**	**1.552.684**	**1.408.667**
Ecart d'acquisition	**4.12**	**1.018.097**	**1.018.097**
TOTAL ACTIF IFRS		**399.737.923**	**388.184.512**

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Note	30/06/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créance émis	**4.7**	**11.079.465**	**10.050.436**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**4.5**	**73.427.978**	**73.195.714**
Dettes envers la clientèle	**4.6**	**243.914.607**	**238.681.080**
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		**-**	**-**
Passif d'impôt courant	**4.8**	**1.622.753**	**1.440.385**
Passif d'impôt différé	**4.8**	**1.225.494**	**1.166.946**
Comptes de régularisation et autres passifs	**4.9**	**18.756.254**	**15.945.325**
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		**-**	**-**
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		**-**	**-**
Provisions pour risques et charges	**4.13**	**1.828.527**	**1.672.828**
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		**-**	**-**
Dettes subordonnées	**4.6**	**13.173.351**	**12.137.981**
TOTAL DETTES		**365.028.429**	**354.290.695**
Capitaux propres			
Capital et réservers liées		**21.375.427**	**20.661.573**
Réserves consolidées		**-**	**-**
- Part du groupe		3.531.148	2.680.849
- Part des minoritaires		5.727.433	5.217.456
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		**-**	**-**
- Part du groupe		843.959	744.004
- Part des minoritaires		501.062	511.425
Résultat de l'exercice		**-**	**-**
- Part du groupe		1.942.383	2.662.160
- Part des minoritaires		788.082	1.416.350
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		**34.709.494**	**33.893.817**
TOTAL PASSIF IFRS		**399.737.923**	**388.184.512**

(en milliers de DH)

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat IFRS	Note	juin-24	juin-23
Intérêts et produits assimilés		10.125.985	9.470.922
Intérêts et charges assimilées		-3.701.499	-3.253.873
Marge d'intérêt	**2,1**	**6.424.486**	**6.217.048**
Commissions perçues		2.290.113	2.290.823
Commissions servies		-359.911	-422.384
MARGE SUR COMMISSIONS	**2,2**	**1.930.202**	**1.868.439**
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat	**2,3**	**616.090**	**91.415**
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions		546.674	92.312
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		69.416	-897
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	**2,4**	**189.252**	**55.485**
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables			
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables		189.252	55.485
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs fiancier à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	2,5	686.813	393.863
Charges des autres activités	2,5	-275.237	-249.078
Produit net bancaire		**9.571.606**	**8.377.172**
Charges générales d'exploitation	2.6	-3.714.958	-3.651.238
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.6	-459.988	-422.128
Résultat Brut d'exploitation		**5.396.660**	**4.303.806**
Coût du risque	2,7	-1.785.197	-1.505.150
Résultat d'exploitation		**3.611.463**	**2.798.656**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		87.497	67.162
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,8	-2.955	9.607
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt		**3.696.005**	**2.875.425**
Impôt sur les résultats	2.9	-965.540	-798.062
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession			
Résultat net		**2.730.465**	**2.077.363**
Résultat Hors-groupe		788.082	663.003
Résultat net - Part du groupe		**1.942.383**	**1.414.360**

(en milliers de DH)

1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2024							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2022 corrigés	**2.087.698**	**17.887.992**		**5.645.430**	**-416.053**	**25.205.066**	**6.636.693**	**31.841.759**
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2023	**2.087.698**	**17.887.992**		**5.645.430**	**-416.053**	**25.205.066**	**6.636.693**	**31.841.759**
Opérations sur capital	37.958	647.925		-685.883				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-850.262		-850.262	-628.172	-1.478.434
Résultat de l'exercice				**2.662.160**		**2.662.160**	**1.416.350**	**4.078.510**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					40.148	40.148		40.148
Ecarts de conversion					-530.604	-530.604	-388.629	-919.233
Gains ou pertes latents ou différés					**-490.456**	**-490.456**	**-388.629**	**-879.085**
Variation de périmètre				**11.364**		**11.364**	**-19.980**	**-8.616**
Autres variations				**210.713**		**210.713**	**128.970**	**339.683**
Capitaux propres clôture 31.12.2023	**2.125.656**	**18.535.917**		**6.993.522**	**-906.509**	**26.748.586**	**7.145.231**	**33.893.817**
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2024	**2.125.656**	**18.535.917**		**6.993.522**	**-906.509**	**26.748.586**	**7.145.231**	**33.893.817**
Opérations sur capital		713.854		-713.854				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-851.009		-851.009	-689.485	-1.540.494
Résultat de l'exercice				**1.942.383**		**1.942.383**	**788.082**	**2.730.465**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					139.035	139.035	2.482	141.517
Ecarts de conversion					-128.229	-128.229	-130.199	-258.428
Gains ou pertes latents ou différés					**10.806**	**10.806**	**-127.717**	**-116.911**
Variation de périmètre				**-23.617**		**-23.617**	**-65.365**	**-88.982**
Autres variations				**-134.232**		**-134.232**	**-34.169**	**-168.401**
Capitaux propres clôture 30.06.2024	**2.125.656**	**19.249.771**		**7.213.193**	**-895.703**	**27.692.917**	**7.016.577**	**34.709.494**

1.4. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-24	juin-23
Résultat net	**2.730.465**	**2.077.363**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	**-258.428**	**-768.236**
Écarts de conversion	-258.428	-768.236
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Ecarts de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	**141.517**	**6.596**
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Eléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	141.517	6.596
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**-116.911**	**-761.640**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**2.613.554**	**1.315.723**
Part du groupe	1.953.189	1.011.314
Part des intérêts minoritaires	660.365	304.409

(en milliers de DH)

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2024

	NOTE	30/06/2024	31/12/2023
Résultat avant impôts		**3.696.005**	**5.515.232**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	332.429	706.460
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2,7	-165.507	-132.044
+/- Dotations nettes aux provisions	2,7	1.843.753	2.133.315
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-86.885	-142.674
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-230.431	-132.696
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		-704.229	223.367
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		**989.131**	**2.655.729**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		-741.450	5.658.544
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		806.626	-15.173.169
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		3.377.333	612.553
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		1.202.214	2.194.004
- Impôts versés		-939.964	-1.600.094
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		**3.704.760**	**-8.308.162**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		**8.389.896**	**-137.201**
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		431.853	-855.078
+/- Flux liés aux immeubles de placement		-1.236	28.256
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-488.488	-1.022.900
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**-57.871**	**-1.821.466**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-1.823.447	-813.806
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		2.119.747	828.851
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**296.300**	**15.046**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		-447.377	-1.004.358
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**8.180.947**	**-2.947.979**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		**19.017.775**	**21.965.754**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	18.474.878	18.425.856
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		542.897	3.539.898
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		**27.198.722**	**19.017.775**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	20.860.054	18.474.878
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		6.338.668	542.897
Variation de la trésorerie nette		**8.180.947**	**-2.947.979**

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.6.1.1. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 Juin 2024, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparait un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.1.2. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI »);

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié:

d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le

comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat:

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat «Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables» lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

• Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)

• Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut

• Existence d'impayés,

• Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,

• Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

le type d'instrument ;

la note de risque de crédit ;

le type de garantie ;

la date de comptabilisation initiale ;

la durée à courir jusqu'à l'échéance ;

le secteur d'activité ;

l'emplacement géographique de l'emprunteur ;

la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;

le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, Bank Of Africa a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dires d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 Juin 2024, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

i. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.1.3. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.1.4. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et« Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :

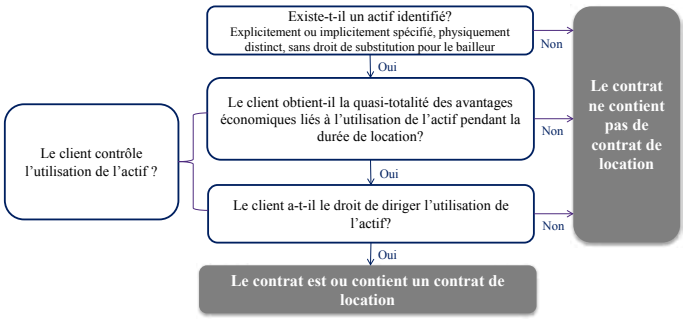

Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;

Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.6.1.5. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 Juin 2024 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.2. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation…) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture…) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.3. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.4. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.5. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

1.6.6. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.7. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2024

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	30/06/2024			30/06/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**6.502.009**	**1.739.203**	**4.762.806**	**5.947.660**	**1.684.642**	**4.263.019**
Comptes et prêts/emprunts	6.106.813	1.712.367	4.394.446	5.626.713	1.587.560	4.039.154
Opérations de pensions	0	26.836	-26.836		97.082	-97.082
Opérations de location-financement	395.196	0	395.196	320.947		320.947
Opérations interbancaires	**780.231**	**1.473.501**	**-693.270**	**742.595**	**1.200.095**	**-457.500**
Comptes et prêts/emprunts	773.856	1.047.907	-274.051	727.957	743.782	-15.825
Opérations de pensions	6.375	425.594	-419.219	14.637	456.313	-441.676
Emprunts émis par le Groupe		**488.795**	**-488.795**	**0**	**369.136**	**-369.136**
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			**0**			**0**
Instruments de dette	**2.843.745**		**2.843.745**	**2.780.667**		**2.780.667**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**10.125.985**	**3.701.499**	**6.424.486**	**9.470.922**	**3.253.873**	**6.217.048**

(En milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	30/06/2024			30/06/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**1.758.642**	**116.845**	**1.641.797**	**1.828.489**	**170.428**	**1.658.061**
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1.164.711		1.164.711	1.138.779		1.138.779
sur titres	101.404	40.993	60.411	91.370	29.301	62.069
de change	492.527	75.852	416.676	598.339	141.127	457.212
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	**531.471**	**243.066**	**288.405**	**462.334**	**251.957**	**210.378**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	320.761	81.401	239.360	268.224	65.557	202.667
Assurance			-			-
Autres	210.710	161.665	49.045	194.110	186.400	7.711
Produits nets de commissions	**2.290.113**	**359.911**	**1.930.202**	**2.290.823**	**422.384**	**1.868.439**

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	30/06/2024			30/06/2023		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	536.453	69.416	605.869	-147.741	-897	-148.638
Instruments financiers dérivés	10.221		10.221	240.053		240.053
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**546.674**	**69.416**	**616.090**	**92.312**	**-897**	**91.415**

(En milliers de DH)

2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	30/06/2024	30/06/2023
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	189.252	55.485
TOTAL	**189.252**	**55.485**

(En milliers de DH)

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	30/06/2024			30/06/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	148.353	62.449	85.904	137.104	60.408	76.696
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	199.242	182.668	16.574	189.729	177.755	11.974
Autres produits d'exploitation non bancaires	339.218	30.120	309.098	67.030	10.915	56.115
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**686.813**	**275.237**	**411.576**	**393.863**	**249.078**	**144.785**

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	30/06/2024	30/06/2023
CHARGES DE PERSONNEL	2.104.544	2.038.000
IMPÔTS ET TAXES	154.530	155.763
CHARGES EXTERNES	1.370.299	1.348.394
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	85.586	109.081
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	459.987	422.128
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	**4.174.946**	**4.073.366**

(en milliers de DH)

2.7. COÛT DU RISQUE

	30/06/2024	30/06/2023
Dotations nettes aux dépréciations	**-1.546.900**	**-1.218.542**
Bucket 1	**-225.178**	**-174.277**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-11.167	-2.634
Dont Prêts et créances à la clientèle	67.425	-10.868
Dont Engagements hors bilan	-31.158	-3.282
Dont Instruments de dettes	-250.278	-157.492
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 2	**-310.543**	**-73.933**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-308.277	-74.036
Dont Engagements hors bilan	-2.266	103
Dont Instruments de dettes	-	
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 3	**-1.011.179**	**-970.333**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA		8.817
Dont Prêts et créances à la clientèle	-910.106	-945.954
Dont Engagements hors bilan	-101.073	-33.196
Dont Instruments de dettes	-	
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	97.434	55.576
Pertes sur créances irrécouvrables	-182.039	-203.222
Autres	-153.692	-138.961
Coût du risque	**-1.785.197**	**-1.505.149**

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	30/06/2024	30/06/2023
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	6.531
Plus-values de cession		6.531
Moins-value de cession		
Autres	-2.955	3.076
Gains ou pertes sur autres actifs	**-2.955**	**9.607**

2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.9.1. Impôts courants et Impôts differes

	30/06/2024	31/12/2023
Impôts courants	1.084.293	1.098.772
Impôts différés	2.744.743	2.537.183
Actifs d'impôts courants et différés	**3.829.036**	**3.635.955**
Impôts courants	1.622.753	1.440.385
Impôts différés	1.225.494	1.166.946
Passifs d'impôts courants et différés	**2.848.247**	**2.607.331**

(en milliers de DH)

2.9.2. Charge nette d'impôts sur les benefices

	30/06/2024	30/06/2023
Charge d'impôts courants	-1.084.958	-859.589
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	119.418	61.527
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-965.540**	**-798.062**

(en milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	30/06/2024	30/06/2023
Résultat avant impôt	3.696.003	2.875.425
Charges d'impôt sur les bénéfices	-965.540	-798.062
Taux d'impôt effectif moyen	**26,1%**	**27,8%**

(en milliers de DH)

III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce International Holding, Banque de développement du Mali, LCB Bank, BOA Group.

3.1. Résultat par secteur opérationnel

	juin-24					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2.761.416	62.840	321.162	6.021	3.273.047	**6 424 486**
Marge sur commissions	684.581	79.861	18.275	342	1.147.143	**1 930 202**
Produits nets bancaires	**4.195.306**	**228.804**	**346.257**	**95.528**	**4.705.711**	**9 571 606**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1.684.973	-176.990	-136.625	-65.720	-2.110.638	**(4 174 947)**
Résultat Brut d'exploitation	**2.510.333**	**51.814**	**209.632**	**29.808**	**2.595.072**	**5 396 659**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-516.516	-31.779	-76.591	-2.468	-338.186	**(965 540)**
Résultat Part du groupe	**902.574**	**57.244**	**58.424**	**886**	**923.254**	**1 942 381**

(en milliers de DH)

	juin-23					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2.602.267	41.922	288.219	-3.054	3.287.695	**6 217 048**
Marge sur commissions	638.310	66.744	19.963	0	1.143.422	**1 868 439**
Produits nets bancaires	**3.282.513**	**189.639**	**314.061**	**73.642**	**4.517.318**	**8 377 172**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1.644.168	-158.828	-123.278	-35.347	-2.111.745	**(4 073 366)**
Résultat Brut d'exploitation	**1.638.344**	**30.811**	**190.783**	**38.295**	**2.405.574**	**4 303 807**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-372.794	-28.949	-69.343	-4.412	-322.564	**(798 062)**
Résultat Part du groupe	**583.436**	**53.212**	**57.352**	**8.240**	**712.119**	**1 414 359**

(en milliers de DH)

3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

	juin-24					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**250.050.622**	**1.199.491**	**16.627.374**	**1.094.185**	**130 766 252**	**399 737 925**
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 465 240	11 751	33 215	5 305	2 005 522	**6 521 033**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	140 640 365	0	15 558 040	667 584	57 983 591	**214 849 581**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	47 710 357	125 799	861	0	1 613 983	**49 451 000**
Titres au coût amorti	11 246 225	0	0	0	35 165 173	**46 411 398**
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	154 122 692	0	468 180	331 547	88 992 188	**243 914 607**
FONDS PROPRES	21 372 966	530 016	1 503 832	(103 913)	11 406 589	**34 709 491**

(en milliers de DH)

	déc-23					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**245.352.940**	**918.217**	**17.020.199**	**726.110**	**124 167 046**	**388 184 512**
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 435 569	10 209	24 724	5 305	2 070 342	**6 546 150**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	137 101 539	0	15 972 343	594 028	58 528 392	**212 196 303**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	46 794 965	84 565	861	0	1 648 914	**48 529 305**
Titres au coût amorti	14 140 642	0	0	0	36 011 923	**50 152 565**
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	151 931 325	0	465 249	312 554	85 971 952	**238 681 080**
FONDS PROPRES	20 772 024	528 494	1 564 594	(287 505)	11 316 210	**33 893 817**

(en milliers de DH)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2024

4.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	30/06/2024	31/12/2023
VALEURS EN CAISSE	**4.887.408**	**4.401.685**
BANQUES CENTRALES	15.957.471	14.035.066
TRESOR PUBLIC	10.539	33.450
SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	4.636	4.676
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	15.972.646	14.073.193
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**20.860.054**	**18.474.878**

(en milliers de DH)

4.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30/06/2024			31/12/2023		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	**38.940.741**	**-**	**38.940.741**	**39.734.927**	**-**	**39.734.927**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	37.141.563		37.141.563	38.150.578		38.150.578
Autres titres de créances négociables	1.799.178		1.799.178	1.584.349		1.584.349
Obligations	**2.897.944**	**-**	**2.897.944**	**1.633.125**	**-**	**1.633.125**
Obligations d'Etat	709.950		709.950	699.130		699.130
Autres obligations	2.187.994		2.187.994	933.994		933.994
Actions et autres titres à revenu variable	**5.875.865**	**1.733.988**	**7.609.853**	**5.433.918**	**1.716.732**	**7.150.650**
Opérations de pension	**-**		**-**	**-**		**-**
Prêts	**-**		**-**	**-**		**-**
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	**2.461**		**2.461**	**10.604**		**10.604**
Instruments dérivés de cours de change	2.461		2.461	10.604		10.604
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**47.717.011**	**1.733.988**	**49.451.000**	**46.812.573**	**1.716.732**	**48.529.305**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						

4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30/06/2024			31/12/2023		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	446.676	1.586	-30.536	477.287	-	-42.668
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6.074.358	1.831.502	-591.943	6.068.863	1.752.214	-601.854

(en milliers de DH)

4.4. Titres au coût amorti

	30/06/2024	31/12/2023
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	**15.945.292**	**14.906.251**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	15.394.351	14.211.894
Autres Titres de Créances Négociables	550.941	694.358
Obligations	**31.847.295**	**36.396.515**
Obligations d'Etat	27.695.705	30.663.849
Autres Obligations	4.151.590	5.732.665
Dépréciations	**-1.381.189**	**-1.150.200**
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	**46.411.398**	**50.152.566**

(en milliers de DH)

4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes à vue	14.112.414	8.538.558
Prêts	18.198.473	16.314.188
Dont prêts de tresorerie JJ	*859.497*	*739.389*
Opérations de pension	203.524	640.048
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**32.514.411**	**25.492.794**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-90.863	-83.552
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**32.423.548**	**25.409.242**

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes à vue	7.680.952	5.147.072
Emprunts	30.037.322	34.063.349
Dont emprunt de tresorerie JJ	*982.218*	*3.540.365*
opérations de pension	35.709.704	33.985.293
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**73.427.978**	**73.195.714**

(en milliers de DH)

4.6. PRETS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires débiteurs	22.928.472	21.722.638
Prêts consentis à la clientèle	181.503.510	181.931.943
Opérations de pension	13.897.036	10.689.321
Opérations de location-financement	16.327.596	16.534.566
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**234.656.613**	**230.878.469**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-19.807.032	-18.682.166
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**214.849.581**	**212.196.303**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2024	31/12/2023
Banque au Maroc	140.640.365	137.101.539
Services Financiers Spécialisés	15.558.040	15.972.343
Activités à l'international	57.983.591	58.528.392
Gestion d'actifs	0	
Autres Activités	667.584	594.028
Total en principal	**214.849.581**	**212.196.303**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**214.849.581**	**212.196.303**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2024	31/12/2023
Maroc	156.865.989	153.667.910
Afrique	56.114.772	57.128.679
Europe	1.868.819	1.399.713
Total en principal	**214.849.581**	**212.196.303**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**214.849.581**	**212.196.303**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES PRETS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/2024							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**352.724**	**118.020**	**-**	**470.744**	**265**	**23.804**	**-**	**24.069**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	352.724	118.020		470.744	265	23.804		24.069
Actifs Financiers au coût amorti	**274.917.418**	**17.724.803**	**22.321.392**	**314.963.612**	**3.000.621**	**2.861.716**	**15.416.748**	**21.279.085**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	32.477.737	-	36.674	32.514.412	62.675		28.189	90.863
Prêts et créances sur la clientèle	194.647.093	17.724.803	22.284.718	234.656.614	1.556.758	2.861.716	15.388.559	19.807.032
Titres de dettes	47.792.587			47.792.587	1.381.189			1.381.189
Total Actif	**275.270.142**	**17.842.823**	**22.321.392**	**315.434.356**	**3.000.886**	**2.885.520**	**15.416.748**	**21.303.154**
Total Hors Bilan	**51.021.079**	**300.870**	**389.619**	**51.711.568**	**226.506**	**2.891**	**292.072**	**521.469**

	31/12/2023							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**400.512**	**94.111**	**-**	**494.623**	**1.768**	**15.568**	**-**	**17.336**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	400.512	94.111		494.623	1.768	15.568		17.336
Actifs Financiers au coût amorti	**269.267.897**	**16.899.067**	**21.507.065**	**307.674.029**	**2.827.197**	**2.553.439**	**14.535.282**	**19.915.918**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	25.456.027	-	36.767	25.492.794	52.814	-	30.738	83.552
Prêts et créances sur la clientèle	192.509.105	16.899.067	21.470.298	230.878.469	1.624.183	2.553.439	14.504.544	18.682.166
Titres de dettes	51.302.766			51.302.766	1.150.200			1.150.200
Total Actif	**269.668.410**	**16.993.178**	**21.507.065**	**308.168.652**	**2.828.965**	**2.569.007**	**14.535.282**	**19.933.254**
Total Hors Bilan	**50.338.524**	**106.687**	**258.789**	**50.704.000**	**195.348**	**625**	**224.550**	**420.523**

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs	155.988.692	150.363.104
Comptes à terme	27.522.185	27.617.319
Comptes d'épargne	46.931.224	47.022.454
Bons de caisse	3.549.632	3.593.242
Opérations de pension	426.944	1.694.236
Autres comptes crediteurs	9.495.929	8.390.725
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**243.914.607**	**238.681.080**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2024	31/12/2023
Banque au Maroc	154.122.692	151.931.325
Services Financiers Spécialisés	468.180	465.249
Activités à l'international	88.992.188	85.971.952
Gsetion d'actifs	0	0
Autres Activités	331.547	312.554
Total en principal	**243.914.607**	**238.681.080**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**243.914.607**	**238.681.080**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2024	31/12/2023
Maroc	154.922.419	152.709.128
Afrique	88.278.038	85.265.907
Europe	714.151	706.045
Total en principal	**243.914.607**	**238.681.080**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**243.914.607**	**238.681.080**

(en milliers de DH)

4.7. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	30/06/2024	31/12/2023
Autres dettes représentées par un titre	**11.079.465**	**10.050.436**
titres de créances négociables	11.079.465	10.050.436
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**13.173.351**	**12.137.981**
Emprunt subordonnés	13.173.351	12.137.981
à durée déterminée	6.673.351	6.637.981
à durée indéterminée	6.500.000	5.500.000
Titres subordonnés	**0**	**0**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	**0**	**0**
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	**24.252.816**	**22.188.417**

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	30/06/2024	31/12/2023
Impôts courants	1.084.293	1.098.772
impôts différés	2.744.743	2.537.183
Actifs d'impôts courants et différés	**3.829.036**	**3.635.955**
Impôts courants	1.622.753	1.440.385
impôts différés	1.225.494	1.166.946
Passifs d'impôts courants et différés	**2.848.247**	**2.607.331**

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30/06/2024	31/12/2023
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	214.042	182.573
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	76.164	83.445
Comptes d'encaissement	425.765	126.567
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	2.149.202	1.345.916
Debiteurs Divers	6.981.916	6.039.174
Comptes de liaision	1.593	44.668
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**9.848.682**	**7.822.343**
Dépôts de garantie reçus	9.756	7.413
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2.472.452	3.300.983
Comptes d'encaissement	2.862.551	1.716.108
charges à payer et produits constatés d'avance	2.405.441	2.139.957
Autres créditeurs et passifs divers	11.006.058	8.780.865
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**18.756.258**	**15.945.326**

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	30/06/2024	31/12/2023
ACMAR	32.554	34.198
Banque de Développement du Mali	794.434	753.459
Eurafric	-23.612	-23.992
AFRICA MOROCCO LINKS	.	53.070
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	154.953	150.415
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	**958.329**	**967.149**

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan JUIN 2024	Produit net bancaire-chiffre d'affaires JUIN 2024	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe JUIN 2024
ACMAR	361.476	81.563	3.680	736
Banque de Développement du Mali	22.461.954	547.503	201.998	66.372
Eurafric	261.536	197.479	1.493	612

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/2024			31/12/2023		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse-ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse-ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**18.333.755**	**9.698.192**	**8.635.563**	**18.356.784**	**9.714.334**	**8.642.450**
Terrains et constructions	5.515.408	1.503.949	4.011.459	5.603.318	1.602.028	4.001.289
Equipement, Mobilier, Installations	5.449.444	3.752.567	1.696.877	5.236.296	3.927.670	1.308.626
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	7.368.903	4.441.676	2.927.227	7.517.170	4.184.636	3.332.534
Immobilisations Incorporelles	**3.379.789**	**1.827.106**	**1.552.684**	**3.109.143**	**1.700.476**	**1.408.667**
Logiciels informatiques acquis	2.583.648	1.585.774	997.874	2.474.746	1.465.855	1.008.891
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	796.141	241.331	554.810	634.397	234.621	399.776
Immeubles de placements	**3.871.548**	**492.632**	**3.378.917**	**3.883.194**	**501.785**	**3.381.408**

(en milliers de DH)

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/24	30/06/23
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-25.446	-28.449
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-131.523	-134.354

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/24	31/12/23
Immobilisations corporelles	8.635.564	8.642.451
Dont droits d'utilisation	1.058.850	1.153.415

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	30/06/24	31/12/23
Compte de régularisation et autres passifs	18.756.254	15.945.326
Dont dette locative	1.092.794	1.207.314

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/2024	31/12/2023
Valeur brute comptable en début de période	**1.018.097**	**1.032.114**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**1.018.097**	**1.032.114**
Acquisitions		
Cessions		14.555
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		**538**
Valeur brute comptable en fin de période	**1.018.097**	**1.018.097**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**1.018.097**	**1.018.097**

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2024	Valeur nette comptable 31/12/2023
Maghrébail	10.617	10.617
Banque de développement du Mali	3.588	3.588
SALAFIN	184.978	184.978
Maroc Factoring	1.703	1.703
BMCE CAPITAL BOURSE	2.618	2.618
BMCE INTERNATIONAL (MADRID)	3.354	3.354
Bank Of Africa	712.514	712.514
LOCASOM	98.725	98.725
TOTAL GROUPE	**1.018.097**	**1.018.097**

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30/06/2024	31/12/2023
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	**1.672.828**	**1.458.938**
Dotations aux provisions	290.701	467.593
Reprises de provisions	-64.259	-211.997
Autres mouvements	-70.743	-41.705
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**1.828.527**	**1.672.828**

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	30/06/2024	31/12/2023
Engagements de financements donnés	**19.460.949**	**18.416.674**
Aux établissements de crédit	1.324.352	900.643
A la clientèle	18.136.597	17.516.031
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**1.158.126**	**1.372.902**
des établissements de crédit	1.158.126	1.372.902
de la clientèle	-	-

» Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30/06/2024	31/12/2023
Engagements de garantie donnés	**32.250.619**	**32.287.326**
D'ordre des établissements de crédit	9.856.541	9.326.586
D'ordre de la clientèle	22.394.077	22.960.740
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	**113.322.196**	**111.703.378**
des établissements de crédit	109.441.321	107.761.167
de l'état et d'autres organismes de garantie	3.880.875	3.942.211

» Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

» Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

» Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

» Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière. L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19..

» Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	30/06/2024	31/12/2023
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	426.070	487.740
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**426.070**	**487.740**

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges» du Passif.

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

Hypothèses économiques	**30/06/2023**
Taux d'actualisation	2,43%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	2%
Taux de charges sociales patronales	10,96%
Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	30/06/2024	31/12/2023
Charge normal de l'exercice	92	-44
Charge d'intérêt	-6.592	-11.054
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre	36.961	
Coût net de la période	30.461	-11.098
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	30/06/2024	31/12/2023
Dette actuarielle d'ouverture	487.741	476.643
Charge normale de l'exercice	14.511	31.829
Charge d'intérêt	6.592	11.054
Pertes / Gains actuariels	-22.965	-
Autres écarts actuariels	-36.961	-
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-14.603	-31.785
Indemnités supplémentaires		
Autre	-8.245	-
Dette actuarielle de clôture	426.070	487.741
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Résultat par action

	30/06/2024	30/06/2023
CAPITAL (EN MAD)	2.125.656.420	2.087.698.270
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	212.565.642	208.769.827
Résultat Part groupe (EN MAD)	1.942.380.989	1.414.359.869
Résultat par Action (EN MAD)	9,14	6,77
Résultat dilué par Action (EN MAD)	9,14	6,77

7.1.2. Opérations réalisées sur le capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions au 31 décembre 2019	199.820.500	10	1.998.205.000
Nombres d'actions au 31 décembre 2020	205.606.648	10	2.056.066.480
Nombres d'actions au 31 décembre 2021	205.606.648	10	2.056.066.480
Nombres d'actions au 31 décembre 2022	208.769.827	10	2.087.698.270
Nombres d'actions au 31 décembre 2023	212.565.642	10	2.125.656.420
Nombres d'actions au 30 juin 2024	212.565.642	10	2.125.656.420

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	38,21%	38,21%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	78,63%	I.G.
BANK AL KARAM	Banque Participative	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

BANK OF AFRICA détient 39,42% des droits de vote de la LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BANK OF AFRICA puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BANK OF AFRICA est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BANK OF AFRICA a la charge de nommer le sénior management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

7.3. Parties liées

7.3.1. Eléments de bilan relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif		
Prêts, avances et titres	-	9.599.673
Comptes ordinaires		1.713.138
Prêts		7.042.225
Titres		844.310
Opération de location financement		
Actif divers		25.308
Total	**-**	**9.624.981**
Passif		
Dépôts	13.532	8.755.363
Comptes ordinaires	13.532	1.663.145
Autres emprunts		7.092.217
Dettes représentées par un titre		844.310
Passif divers		25.309
Total	**13.532**	**9.624.981**
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		483.487
Engagements reçus		483.487

7.3.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés		-193.257
Intérêts et charges assimilées		225.535
Commissions (produits)		-139.635
Commissions (charges)		35.602
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus	-1.665	-106.528
Autres		178.275

Fidaroc
Grant Thornton

BDO

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

119, Bd Abdelmoumen - 5ème étage, N°39
20360 - Casablanca - Maroc

BANK OF AFRICA S.A
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2024

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA S.A comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 35.883.441, dont un bénéfice net de KMAD 1.399.614, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 30 juin 2024, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dation, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A arrêtés au 30 juin 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 septembre 2024

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL

Amine BAAKILI
Associé

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

1- Principes comptables fondamentaux

1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.

1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

• Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central

- les comptes des agences établies au Maroc

- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shangai, et l'agence de Tanger off Shore).

• Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

• Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

• La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,

- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

• Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)

• Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

• Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

• Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,

- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,

- 50 % pour les créances douteuses,

- 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

• Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

• Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

• Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,

- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.

- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.

- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus.

Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminé à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres

sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des

Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation

- Participations dans les entreprises liées

- Titres de l'activité du portefeuille et

- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

ACTIF	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**7.348.005**	**7.135.953**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**25.024.395**	**24.856.893**
. A vue	7.849.265	6.328.603
. A terme	17.175.131	18.528.289
Créances sur la clientèle	**137.273.410**	**134.037.841**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	42.749.964	42.648.040
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	28.436.236	27.891.972
. Crédits et financements participatifs immobiliers	40.584.295	41.112.287
. Autres crédits et financements participatifs	25.502.915	22.385.542
Créances acquises par affacturage	**3.081.571**	**2.626.910**
Titres de transaction et de placement	**48.497.472**	**47.494.643**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	32.241.998	31.261.852
. Autres titres de créance	427.474	956.095
. Titres de propriété	15.827.999	15.276.696
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	**8.555.512**	**7.800.580**
Titres d'investissement	**11.201.183**	**14.149.413**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8.713.070	10.353.025
. Autres titres de créance	2.488.113	3.796.389
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	**13.365.370**	**13.438.975**
. Participation dans les entreprises liées	10.132.896	10.438.856
. Autres titres de participation et emplois assimilés	3.232.474	3.000.119
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	**189.094**	**196.021**
Dépôts d'investissement placés	**50.000**	**-**
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**356.196**	**379.063**
Immobilisations données en Ijara	**-**	**-**
Immobilisations incorporelles	**862.279**	**668.438**
Immobilisations corporelles	**2.768.261**	**2.789.086**
TOTAL DE L'ACTIF	**258.572.747**	**255.573.815**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**-**	**-**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**48.269.608**	**51.343.462**
. A vue	4.804.323	5.707.047
. A terme	43.465.285	45.636.415
Dépôts de la clientèle	**154.344.600**	**152.215.214**
. Comptes à vue créditeurs	108.994.272	106.562.330
. Comptes d'épargne	28.016.449	27.950.224
. Dépôts à terme	11.903.593	13.382.945
. Autres comptes créditeurs	5.430.287	4.319.715
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	**-**	**-**
Titres de créance émis	**7.976.313**	**6.892.391**
. Titres de créance négociables émis	7.976.313	6.892.391
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	**10.056.140**	**9.008.129**
Provisions pour risques et charges	1.877.419	1.504.967
Provisions réglementées	165.226	245.147
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	13.108.311	12.137.981
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**19.249.770**	**18.535.916**
Capital	**2.125.656**	**2.125.656**
Actionnaires.Capital non versé (-)	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**89**	**79**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**1.399.614**	**1.564.873**
TOTAL DU PASSIF	**258.572.747**	**255.573.815**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	**37.932.061**	**25.247.468**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	237.067	359.896
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6.638.295	7.755.136
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5.954.291	5.553.098
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11.526.120	11.563.606
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	13.576.288	15.732
ENGAGEMENTS RECUS	**26.173.630**	**22.825.468**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19.449.616	18.696.233
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3.779.525	3.848.485
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	2.944.489	280.749
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**8.319.320**	**7.591.843**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	340.951	419.446
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	3.329.616	2.975.990
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	647.432	689.064
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	686.838	686.970
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	18.552	19.430
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	741.958	664.781
Autres produits bancaires	2.553.974	2.136.162
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**3.781.725**	**3.638.782**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	974.774	894.166
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	633.562	588.362
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	422.679	310.327
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	15.086	16.605
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1.735.624	1.829.322
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**4.537.595**	**3.953.061**
Produits d'exploitation non bancaire	176.808	32.305
Charges d'exploitation non bancaire	12.453	59.700
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**1.819.374**	**1.776.750**
Charges de personnel	840.709	819.975
Impôts et taxes	51.299	55.405
Charges externes	780.925	795.662
Autres charges générales d'exploitation	159	4.065
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	146.282	101.643
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**1.113.143**	**762.994**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	779.838	671.287
Pertes sur créances irrécouvrables	53.650	57.464
Autres dotations aux provisions	279.655	34.243
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**266.347**	**264.739**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	214.845	142.851
Récupérations sur créances amorties	19.656	16.364
Autres reprises de provisions	31.846	105.524
RESULTAT COURANT	**2.035.781**	**1.650.661**
Produits non courants	79.921	66.263
Charges non courantes	164.236	131.822
RESULTAT AVANT IMPOTS	**1.951.466**	**1.585.102**
Impôts sur les résultats	551.852	384.443
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1.399.614**	**1.200.659**

(-) signifie moins
(+) signifie plus

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2024	30/06/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	4.317.999	4.084.500
(-) Intérêts et charges assimilées	2.031.016	1.792.855
MARGE D'INTERET	**2.286.983**	**2.291.645**
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**-**	**-**
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	18.552	19.430
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	15.086	16.604
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**3.466**	**2.826**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	**-**	**-**
(+) Commissions perçues	943.588	918.152
(-) Commissions servies	307.691	320.536
Marge sur commissions	**635.897**	**597.616**
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	622.815	-31.748
(+) résultat des opérations sur titres de placement	62.943	7.148
(+) résultat des opérations de change	395.300	313.740
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	10.221	240.183
Résultat des opérations de marché	**1.091.279**	**529.323**
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	686.870	687.003
(-) Diverses autres charges bancaires	166.900	155.353
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	**-**	**-**
PRODUIT NET BANCAIRE	**4.537.595**	**3.953.060**
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	158.235	-555
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	36.743	31.635
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	12.453	5.661
(-) Charges générales d'exploitation	1.819.374	1.776.750
Résultat brut d'exploitation	**2.900.747**	**2.201.729**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-598.987	-569.535
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-265.979	18.467
Resultat courant	**2.035.781**	**1.650.661**
Resultat non courant	**-84.315**	**-65.559**
(-) Impôts sur les résultats	551.852	384.443
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1.399.614**	**1.200.659**

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2024	30/06/2023
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1.399.614**	**1.200.659**
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	146.282	101.642
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	11.830	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	172.000	255
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	110.852	119.077
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	278	12.109
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	59	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	140.065	670
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	54.039
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**1.478.589**	**1.224.739**
(-) Bénéfices distribués	850.263	835.079
(+) AUTOFINANCEMENT	**628.326**	**389.660**

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2024	31/12/2023
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	7.835.602	13.162.823
(+) Récupérations sur créances amorties	19.656	31.282
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	32.137	62.474
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	4.560.917	8.090.056
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	12.453	80.779
(-) Charges générales d'exploitation versées	1.673.092	3.437.495
(-) Impôts sur les résultats versés	551.852	629.932
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	**1.089.080**	**1.018.316**
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-167.502	1.861.243
(+) Créances sur la clientèle	-3.690.230	-3.956.875
(+) Titres de transaction et de placement	-1.002.829	-3.484.814
(+) Autres actifs	-670.770	336.070
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	22.867	-9.209
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-3.073.854	9.809.341
(+) Dépôts de la clientèle	2.129.386	-3.672.772
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	1.083.922	419.214
(+) Autres passifs	1.101.884	1.508.833
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	**-4.267.127**	**2.811.032**
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	**-3.178.046**	**3.829.348**
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	3.272.328	20.167
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	1.060	32.125
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	323.228	1.245.626
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	349.506	776.789
(+) Intérêts perçus	35.131	91.411
(+) Dividendes perçus	59.939	652.656
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	**2.695.723**	**-1.226.055**
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	1.000.000	1.050.000
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	1.050.000
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	305.625	504.283
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	-	835.079
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	**694.375**	**-1.339.362**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	**212.052**	**1.263.931**
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**7.135.953**	**5.872.022**
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**7.348.005**	**7.135.953**

(En milliers de dirhams)

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2024	TOTAL 31/12/2023
Comptes ordinaires débiteurs	5.229.999	1.375.991	2.423.972	4.023.098	13.053.060	10.950.774
Valeurs reçues en pension	-	158.314	-	-	158.314	626.998
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	158.314	-	-	158.314	626.998
Prêts de trésorerie	-	2.148.530	1.450.319	625.628	4.224.477	4.861.915
Au jour le jour	-	-	-	-	-	513.091
A terme	-	2.148.530	1.450.319	625.628	4.224.477	4.348.824
Prêts financiers	-	4.606.301	7.538.688	199.386	12.344.375	13.106.251
Autres créances	-	378.168	-	-	378.168	387.130
Intérêts courus à recevoir	-	96.000	-	-	96.000	79.758
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**5.229.999**	**8.763.304**	**11.412.979**	**4.848.112**	**30.254.395**	**30.012.826**

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 30/06/2024	TOTAL 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	2.069.438	2.010.422	27.754.578	2.191.994	34.026.431	34.273.772
Comptes à vue débiteurs	180.322	2.010.422	11.308.998	1.511.587	15.011.329	14.758.899
Créances commerciales sur le Maroc	72.808	-	4.191.543	349	4.264.700	4.390.827
Crédits à l'exportation	-	-	303.856	549.621	853.477	1.302.259
Autres crédits de trésorerie	1.816.308	-	11.950.181	130.437	13.896.926	13.821.787
Crédits à la consommation	-	-	28.800	8.325.368	8.354.168	8.037.027
Crédits à l'équipement	5.824.596	6.689.471	12.546.184	2.744.585	27.804.836	27.347.075
Crédits Immobiliers	285.242	-	7.800.765	32.410.699	40.496.706	41.039.394
Autres crédits de trésorerie	1.200.000	18.276.788	650.862	190.669	20.318.319	17.287.347
Créances acquises par affacturage	2.177.271	-	904.300	-	3.081.571	2.626.910
Intérêts courus à recevoir	124.042	65.436	677.201	226.378	1.093.057	959.820
Créances en souffrance	1.773	-	2.955.432	2.222.687	5.179.893	5.093.405
Créances pré-douteuses	-	-	1.011	393.950	394.961	418.089
Créances douteuses	-	-	541.457	360.733	902.190	1.027.416
Créances compromises	1.773	-	2.412.965	1.468.004	3.882.742	3.647.900
TOTAL	**11.682.361**	**27.042.117**	**53.318.122**	**48.312.380**	**140.354.981**	**136.664.751**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Émetteurs Privés		Total 30/06/2024	TOTAL 31/12/2023
			Financier	Non Financiers		
Titres côtés	31.947	2.612.912	-	1.584.805	4.229.664	8.031.330
Bons du Trésor et valeurs assimilées	31.947	2.098.402	-	1.148.216	3.278.565	5.915.973
Obligations	-	514.511	-	436.588	951.099	2.115.357
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres non côtés	26.492	37.686.360	14.082.985	3.673.154	55.468.990	53.612.726
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	37.229.770	-	-	37.229.770	35.464.208
Obligations	-	-	686.428	1.017.722	1.704.150	2.235.012
Autres titres de créance	26.492	-	4.006	219.983	250.481	243.326
Titres de propriété	-	-	13.179.641	2.397.876	15.577.517	15.051.201
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	456.589	212.909	37.572	707.071	618.979
TOTAL	**58.438**	**40.299.272**	**14.082.985**	**5.257.959**	**59.698.654**	**61.644.056**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	45.928.870	45.928.870	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	30.027.690	30.027.690	-	-	-	-
Obligations	176.993	176.993	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	15.724.188	15.724.188	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	2.568.601	2.568.601	2.568.601	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2.214.309	2.214.309	2.214.309	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	250.482	250.482	250.482	-	-	-
Titres de propriété	103.811	103.811	103.811	-	-	-
Titres d'investissement	11.201.183	11.201.183	11.232.851	431.743	400.074	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8.713.070	8.713.070	8.380.704	-	332.366	-
Obligations	2.488.113	2.488.113	2.852.147	431.743	67.708	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**59.698.654**	**59.698.654**	**13.801.453**	**431.743**	**400.074**	**-**

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	30/06/2024	31/12/2023
Instruments optionnels achetés	**-4.194**	**-7.005**
Opérations diverses sur titres	**260.506**	**176.345**
Débiteurs divers	**1.323.836**	**1.453.815**
Sommes dues par l'État	1.123.923	1.277.818
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	145.190	140.747
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	54.724	35.249
Valeurs et emplois divers	**3.128.920**	**3.215.057**
Comptes de régularisation	**3.846.442**	**2.962.368**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	121.212	104.661
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	121.212	104.661
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	52.200	61.395
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	1.591	18.230
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1.492.294	857.175
Produits à recevoir	1.038.571	439.527
Charges constatées d'avance	453.723	417.648
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	2.179.146	1.920.907
Autres comptes de régularisation	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	**-**	**-**
TOTAL	**8.555.512**	**7.800.580**

(En milliers de dirhams)

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2024

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	822	906.650	9	82.188		82.188
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500	500.000	10	50.000		50.000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120	55.000	22	12.000		12.000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	110	98.200	11	11.000		11.000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100	115.000	9	10.000		10.000
MOROCCAN INFORMATION TECHNOPARK COMPANY	Gest.Im.techno parc	57	46.000	12	5.650		5.650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33	10.000	33	3.333		3.333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12	5.000	25	1.250		1.250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12	600 USD	20	971	971	0
MITC CAPITAL	Gest, fonds MNF	4	2.000	20	400	400	0
STE RECOURS	Sté de recouvrement	4	2.500	15	375	375	0
Titres de participation					**177.166**	**1.746**	**175.420**
						-	
TITRES DES ENTREPRISES LIEES						-	
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435	93 155 EUR	72	2.888.153		2.888.153
BIH	Ets de crédit/étranger	102.173	102 173 GBP	100	1.287.690		1.287.690
O TOWER	Sté d'aménagement	19.311	4.023.059	48	1.931.068		1.931.068
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666	40 635 EUR	100	853.240		853.240
SALAFIN	Crédit à la consommation	1.936	312.412	62	707.410		707.410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26	2.600	100	450.000		450.000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726	138.418	52	370.770		370.770
LOCASOM	Location Longue durée	785	83.043	95	336.882		336.882
BANK AL KARAM	Banque participative	5.200	520.000	100	324.000		324.000
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	71.116	150 000 000 UGX	47	142.148		142.148
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	122	50 000 268 FCFA	32	134.524		134.524
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1.250	500.000	25	125.000		125.000
HANOUTY	Distribution	94	20.399	46	123.529	123.529	0
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100	100.000	100	100.000		100.000
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3	300	100	78.357		78.357
LCB BANK	Ets de crédit étranger	548	14 340 000 FCFA	38	103.857		103.857
DAMANE CASH	Ets financier	370	37.000	100	57.000		57.000
MAROC FACTORING	Factoring	450	45.000	100	51.817		51.817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116	11.600	100	46.591		46.591
EUROSERVICES	Ets financier	4	4 831 EUR	78	40.188		40.188
BMCE IMMOBILIER	SCI	200	20.000	100	29.700		29.700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200	20.000	100	20.000		20.000
DOCUPRINT	Sté de service	50	5.000	100	19.000		19.000
ACMAR	Assurances et service	100	50.000	20	10.001		10.001
BMCE CAPITAL BOURSE	Sté de bourse	68	10.000	68	6.750		6.750
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion OPCVM	250	25.000	100	6.443		6.443
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600	600 EUR	100	6.399	6.399	0
OPERATION GLOBAL SERVICES	Sces Back-office	50	5.000	100	5.000		5.000
Eurafric Information	Service Informatique	41	10.000	41	4.100		4.100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15	1.500	100	3.025		3.025
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
MONET IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1	100	100	0		0
Titres de participation dans les entreprises liées					**10.262.824**	**129.928**	**10.132.896**
Titres de l'activité de portefeuille							
						-	
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1.263	1 353 513 EUR	1	171.123		171.123
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923	207 075 EUR	0	170.055	170.055	0
E.S.I	Ets crédit /étranger	467	500 400 EUR	1	146.389	146.389	0
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63	261 186 EUR	3	70.652	18.329	52.323
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	3	122 302 EUR	2	27.335	4.708	22.627
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310	387.518	8	31.373		31.373
BANQUE MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR	Ets crédit	6	150 000 USD	4	59.816		59.816
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	4	304 074 EUR	1	41.359		41.359
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	64	25.514	20	12.000	6.897	5.103
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	**Fonds d'investissement**	**108**	**150.000**	**7**	**13.438**	**5.395**	**8.042**

MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	157	80.000	20	17.647		17.647
EmergingTech Ventures Fund I	Fonds d'investissement	150	223.325	7	13.142		13.142
INMAA SA	Société de service	53	20.000	27	5.333	2.323	3.010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	0	920 528 USD	0	3.075		3.075
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	0	986 635 USD	0	2.991		2.991
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96	226.000	4	6.244		6.244
FIROGEST	Fonds d'investissement	3	2.000	13	250		250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	2	3.380	6	59		59
CAPITAL CROISSANCE	Fonds d'investissement	500	285.227	18	1.787		1.787
Titres de l'activité de portefeuille					**794.067**	**354.096**	**439.970**
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
						-	
CFG GROUP	Banque d'investissement	1.425	700.159	4	103.997		103.997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832	924.674	9	96.807		96.807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	847	630.000	13	91.359	81.197	10.163
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	107	800.000	13	60.000		60.000
SOGEPOS	Sté d'aménagement	46	35.000	13	4.622		4.622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	53	700.484	1	3.393	3.393	0
SMAEX	Assurances et service	23	50.000	5	1.690		1.690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4	13.000	3	1.450	1.450	0
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	Immobilier	13	19.005	7	1.267		1.267
SAPINO	Sté d'aménagement	10	60.429	2	1.000		1.000
MAROCLEAR	Dépositaire central	1	100.000	4	803		803
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition et impression	8	10.000	8	801		801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5	31.000	2	500		500
GECOTEX	Industrie	5	10.000	5	500	500	0
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5	20.000	3	500	500	0
PORTNET	Service informatique	2	11.327	2	180		180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	0	37.440	0	49	49	0
SWIFT	Sté de service	0	434 020 EUR	0	23		23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	1	20.000	0	9		9
RMA WATANYA	Assurances	0	1.796.171	0	2		2
RISMA	Tourisme	0	1.432.695	0	2		2
Bank of Palestine	Banque d'investissement	2.859	230 677 USD	1	49.847		49.847
Autres titres de participation					**418.802**	**87.089**	**331.712**
Comptes courants d'associés							
						-	
BAB CONSORTIUM					778.941		778.941
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR					501.301		501.301
FARACHA IMMO					307.507	26.119	281.388
KRAKER IMMO					125.013		125.013
SAISS IMMO NEJMA					116.860		116.860
SUX HILL SECONDO					52.328		52.328
AKENZA IMMO					47.157		47.157
O TOWER					257.160		257.160
JASPE IMMO					37.903		37.903
SUX HILL PRIMERO					26.410		26.410
SUX HILL TERCIO					18.300		18.300
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY					17.500		17.500
GOLEMPRIME IMMO					10.995		10.995
MOHIT IMMO					5.780		5.780
ECOPARC DE BERRECHID					4.736		4.736
DAMANE CASH					2.500		2.500
MARTCO					1.500	1.500	0
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE					723		723
ALLICOM MAROC					552	552	0
NOUACER CITY IMMO					79		79
MONET IMMO					43		43
SALAM PRIMERO					43		43
DENIM PRIMERO 1					43		43
ERRAHA NAKHIL					43		43
VILLASBUGAN IMMO					43		43
BERLY IMMO					43		43
MAADEN SECONDO					43		43
Autres emplois assimilés					**2.313.542**	**28.171**	**2.285.371**
Total Général					**13.966.400**	**601.030**	**13.365.370**

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/24			31/12/23	30/06/24	31/12/23
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	239.094		239.094	196.021	239.094	196.021
Créances subordonnées à la clientèle	-		-	-	-	-
TOTAL	**239.094**		**239.094**	**196.021**	**239.094**	**196.021**

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	**512.575**	**3.472**	**-**	**-11.799**	**504.249**	**15.086**	**148.052**	**-**	**-**	**-**	**356.196**
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6.567	-	-	-167	6.399	-	3.801	-	-	-	2.598
Crédit-bail mobilier	341.922	-	-	-148	341.774	10.737	106.463	-	-	-	235.311
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	341.922	-	-	-148	341.774	10.737	106.463	-	-	-	235.311
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	154.589	-	-	-1.986	152.603	4.349	37.788	-	-	-	114.815
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	154.589	-	-	-1.986	152.603	4.349	37.788	-	-	-	114.815
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	9.497	3.472	-	-9.497	3.472	-	-	-	-	-	3.472
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**512.575**	**3.472**	**-**	**-11.799**	**504.249**	**15.086**	**148.052**	**-**	**-**	**-**	**356.196**

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions					Montant net à la fin de l'exercice
						Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissement sur immobilisation sortie	Cumul	
Immobilisations incorporelles	1.237.262	383	250.100	-	1.487.745	568.824	-	56.642	-	625.466	862.279
Droit au bail	96.190	-26	1.000	-	97.164	-	-	-	-	-	97.164
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1.141.072	409	249.100	-	1.390.581	568.824	-	56.642	-	625.466	765.115
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	7.296.094	828	99.407	33.896	7.362.432	4.507.008	40	89.189	2.066	4.594.171	2.768.261
Immeubles d'exploitation	2.350.432	-	-	-	2.350.432	386.856	-	14.421	-	401.277	1.949.155
Terrain d'exploitation	232.783	-	-	-	232.783	-	-	-	-	-	232.783
Immeubles d'exploitation - Bureaux	2.117.650	-	-	-	2.117.650	386.856	-	14.421	-	401.277	1.716.372
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2.205.925	916	47.828	33.896	2.220.773	1.908.093	128	33.805	2.066	1.939.960	280.813
Mobilier de bureau d'exploitation	591.458	15	26.140	30.990	586.624	440.609	-	6.161	-	446.771	139.853
Matériel de bureau d'exploitation	232.401	-26	796	1.732	231.440	223.408	-26	1.835	1.732	223.485	7.955
Matériel informatique	1.193.953	926	19.944	-	1.214.823	1.069.686	154	22.515	-	1.092.354	122.469
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	79.494	-	769	1.175	79.088	74.903	-	2.380	334	76.950	2.138
Autres matériel d'exploitation	108.619	-	179	-	108.798	99.487	-	913	-	100.399	8.398
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2.192.608	-2.292	41.726	-	2.232.043	1.920.726	-88	31.040	-	1.951.678	280.365
Immobilisation corporelles hors exploitation	547.128	2.204	9.852	-	559.184	291.333	-	9.923	-	301.256	257.928
Terrain hors exploitation	67.199	-	247	-	67.446	-	-	-	-	-	67.446
Immeubles hors exploitation	308.740	-	988	-	309.728	156.637	-	6.461	-	163.099	146.629
Mobilier et matériel hors exploitation	72.064	-	1.036	-	73.100	59.429	-	1.264	-	60.693	12.407
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	99.124	2.204	7.582	-	108.910	75.267	-	2.198	-	77.464	31.446
TOTAL	**8.533.356**	**1.211**	**349.506**	**33.896**	**8.850.177**	**5.075.832**	**40**	**145.831**	**2.066**	**5.219.637**	**3.630.540**

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
16/02/2024	MATERIEL DE BUREAU	1.732	1.732	-	173	173	-
02/01/2024	DIVERS MATERIEL ROULANT	424	298	126	228	102	-
21/03/2024	MATERIEL ROULANT	751	36	715	660	-	55
TOTAL		**2.907**	**2.066**	**841**	**1.060**	**275**	**55**

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2024	Total 31 / 12 / 2023
Comptes ordinaires créditeurs	**-**	**107.035**	**697.549**	**3.334.738**	**4.139.322**	**2.487.439**
Valeurs données en pension	**31.204.101**	**4.114.336**	**-**	**-**	**35.318.437**	**33.064.327**
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	31.204.101	4.114.336	-	-	35.318.437	33.064.327
Emprunts de trésorerie	**2.882.000**	**3.662.893**	**-**	**821.563**	**7.366.457**	**14.178.193**
Au jour le jour	-	665.000	-	-	665.000	3.219.596
A terme	2.882.000	2.997.893	-	821.563	6.701.457	10.958.597
Emprunts financiers	-	6.166	-	1.053.917	1.060.083	1.345.806
Autres dettes	266.093	-	399	-	266.492	132.884
Intérêts courus à payer	**71.506**	**26.133**	**10.237**	**10.941**	**118.818**	**134.812**
TOTAL	**34.423.700**	**7.916.564**	**708.185**	**5.221.160**	**48.269.608**	**51.343.461**

(En milliers de dirhams)

DÉPOTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	**3.185.861**	**1.636.503**	**26.654.866**	**77.502.795**	**108.980.025**	**106.549.246**
Comptes d'épargne	**-**	**-**	**-**	**27.891.596**	**27.891.596**	**27.814.160**
Dépôts à terme	**26.075**	**435.863**	**1.457.581**	**9.833.093**	**11.752.612**	**13.232.640**
Autres comptes créditeurs	**156.533**	**367.047**	**2.539.005**	**1.425.155**	**4.487.740**	**4.319.715**
Intérêts courus à payer	**127.637**	**144.725**	**113.421**	**846.844**	**1.232.627**	**299.452**
TOTAL	**3.496.106**	**2.584.138**	**30.764.873**	**117.499.483**	**154.344.600**	**152.215.213**

(En milliers de dirhams)

TITRES DE CREANCES EMIS

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	18/10/2021	18/10/2024	2,18%	107.500,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613.700,00
CD BOA	14/07/2023	12/07/2024	3,55%	1.540.000,00
CD BOA	08/02/2024	06/02/2025	3,42%	535.000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2026	3,61%	25.000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2027	3,73%	40.000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2027	3,66%	510.000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2026	3,55%	590.000,00
CD BOA	15/04/2024	14/04/2025	3,37%	800.000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2027	3,66%	1.395.000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2026	3,55%	775.000,00
CD BOA	06/05/2024	05/05/2025	3,40%	300.000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2027	3,66%	420.000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2026	3,55%	150.000,00
CD BOA	09/05/2024	08/05/2025	3,40%	70.000,00
			TOTAL	**7.871.200**

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS	30/06/2024	31/12/2023
Instruments optionnels vendus	**-2.905**	**-11.129**
Opérations diverses sur titres	**2.470.829**	**3.365.015**
Créditeurs divers	**2.899.770**	**2.172.679**
Sommes dues à l'Etat	1.532.591	1.511.141
Sommes dues aux organismes de prévoyance	88.709	46.740
Sommes diverses dues au personnel	253.994	289.024
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	850.331	69
Fournisseurs de biens et services	-40.666	52.912
Divers autres créditeurs	214.811	272.793
Comptes de régularisation	**4.688.445**	**3.481.566**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	2.982	54.246
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	697.732	658.005
Charges à payer et produits constatées d'avance	553.098	607.119
Autres comptes de régularisation	3.434.632	2.162.196
TOTAL	**10.056.138**	**9.008.131**

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2024
Provisions déduites de l'Actif :	**9.046.263**	**692.247**	**279.123**	**-20.992**	**9.438.394**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	8.339.066	680.417	214.845	-11.013	8.793.625
Agios réservés	43.739	-	-	-	43.739
Titres de placements	35.170	-	34.279	-891	-
Titres de participation et emplois assimilés	628.288	11.830	30.000	-9.088	601.030
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	**1.750.113**	**363.793**	**81.767**	**10.506**	**2.042.645**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	67.084	99.421	-	10.572	177.076
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.262.091	172.000	931	-	1.433.160
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	175.792	92.372	915	-66	267.183
Provisions réglementées	245.147	-	79.921	-	165.226
TOTAL GENERAL	**10.796.376**	**1.056.040**	**360.891**	**-10.487**	**11.481.039**

DETTES SUBORDONNÉES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	"Cours"	Taux	"Durée"	"Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité"	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150.000	1	6,95%	Perpétuel		150.000
DH	850.000	1	5,17%	Perpétuel		850.000
DH	950.000	1	5,12%	Perpétuel		950.000
DH	50.000	1	6,30%	Perpétuel		50.000
DH	200.000	1	7,05%	Perpétuel		200.000
DH	800.000	1	6,42%	Perpétuel		800.000
DH	910.000	1	5,65%	Perpétuel		910.000
DH	90.000	1	4,63%	Perpétuel		90.000
DH	500.000	1	5,27%	Perpétuel		500.000
DH	500.000	1	5,36%	Perpétuel		500.000
DH	400.000	1	5,29%	Perpétuel		400.000
DH	100.000	1	5,90%	Perpétuel		100.000
DH	970.000	1	5,37%	Perpétuel		970.000
DH	30.000	1	5,74%	Perpétuel		30.000
DH	154.500	1	5,64%	10 ANS		154.500
DH	845.500	1	4,35%	10 ANS		845.500
DH	626.000	1	4,74%	10 ANS		626.000
DH	1.374.000	1	4,27%	10 ANS		1.374.000
DH	447.200	1	3,74%	10 ANS		447.200
DH	78.900	1	3,74%	10 ANS		78.900
DH	1.473.900	1	4,06%	10 ANS		1.473.900
DH	400.000	1	3,95%	10 ANS		400.000
DH	1.000.000	1	4,08%	10 ANS		1.000.000
						12.900.000

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2024
ECARTS DE RÉÉVALUATION	**-**	**-**	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**18.535.916**	**714.600**	**-746**	**19.249.770**
Réserve légale	460.306	-	-	460.306
Autres réserves	7.784.289	714.600	-746	8.498.143
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10.291.322	-	-	10.291.322
Capital	**2.125.656**	**-**	**-**	**2.125.656**
Capital appelé	**2.125.656**	**-**	**-**	**2.125.656**
Capital non appelé	**-**	**-**	**-**	**-**
Certificats d'investissement	**-**	**-**	**-**	**-**
Fonds de dotations	**-**	**-**	**-**	**-**
Actionnaires - Capital non versé	**-**	**-**	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**79**	**10**	**-79**	**89**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**1.564.873**	**-1.564.873**	**-**	**1.399.614**
TOTAL	**22.226.525**			**22.775.130**

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	30/06/2024	31/12/2023
Engagements de financement et de garantie donnés	**24.355.773**	**25.231.736**
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	**237.067**	**359.896**
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	237.067	359.896
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	**6.638.295**	**7.755.136**
Crédits documentaires import	2.861.278	3.060.957
Acceptations ou engagements de payer	1.307.415	1.417.545
Ouvertures de crédits confirmés	1.289.181	2.582.045
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	1.180.421	694.589
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	**5.954.291**	**5.553.098**
Crédits documentaires export confirmés	58.450	-105.780
Acceptations ou engagements de payer	7.792	70.624
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	651.368	574.176
Engagements en souffrance	5.236.681	5.014.078
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	**11.526.120**	**11.563.606**
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	7.376.336	7.511.175
Autres cautions et garanties données	4.149.784	4.052.431
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	**23.229.141**	**22.544.719**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	**-**	**-**
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	**19.449.616**	**18.696.233**
Garanties de crédits	10.631.795	8.835.403
Autres garanties reçues	8.817.821	9.860.830
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	**3.779.525**	**3.848.485**
Garanties de crédits	3.779.525	3.848.485
Autres garanties reçues	-	-

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS SUR TITRES	MONTANT
Engagements donnés	**13.576.288**
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	13.576.288
Engagements reçus	**2.944.489**
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	2.944.489

(En milliers de dirhams)

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
Opérations de change à terme	**34.015.391**	**34.853.350**	**-**	**-**
Devises à recevoir	6.511.770	5.003.872	-	-
Dirhams à livrer	428.180	1.037.528	-	-
Devises à livrer	16.560.363	16.425.590	-	-
Dirhams à recevoir	10.515.077	12.386.360	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	**4.882.139**	**4.976.726**	**-**	**-**
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	4.312.954	4.654.965	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	17.066	8.122	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	652.994	480.083	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-100.876	-166.444	-	-

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	25.058.291		
Autres titres	15.927.087		
Hypothèques	119.157.549		
Autres valeurs et sûretés réelles	321.200.427		
TOTAL	**481.343.355**		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	34.086.101		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	776.934		
TOTAL	**34.863.034**		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

	D ≤ 1 mois	1 mois<D≤ 3 mois	3 mois<D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5.368.680	3.713.572	4.878.409	8.590.575	4.284.352	26.835.588
Créances sur la clientèle	21.510.214	10.926.968	8.956.649	29.508.394	33.740.071	104.642.296
Titres de créance	19.846.927	1.743.375	3.190.819	15.276.611	5.891.462	45.949.194
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	7.045	2.366	21.697	96.361	208.630	336.099
TOTAL	**46.732.866**	**16.386.281**	**17.047.574**	**53.471.941**	**44.124.515**	**177.763.177**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	37.286.120	770.000	6.008.252	1.931.837	-	45.996.209
Dettes envers la clientèle	1.926.790	2.931.470	5.569.127	406.907	1.358	10.835.652
Titres de créance émis	1.540.000	-	1.812.500	4.518.700	-	7.871.200
Emprunts subordonnés	-	-	3.000.000	2.400.000	7.500.000	12.900.000
TOTAL	**40.752.910**	**3.701.470**	**16.389.879**	**9.257.444**	**7.501.358**	**77.603.061**

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
15	47.380.143	35.794.109	2.841.928	402.474

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE	Montant
ACTIF	**27.852.130**
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	66.823
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7.928.362
Créances sur la clientèle	9.255.059
Titres de transaction et de placement et d'investissement	4.437.256
Autres actifs	198.520
Titres de participation et emplois assimilés	5.710.835
Créances subordonnées	188.779
Immobilisations données en crédit-bail et en location	64.624
Immobilisations incorporelles et corporelles	1.872
PASSIF	**14.133.479**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et asssimilés	4.950.786
Dépôts de la clientèle	9.108.190
Titres de créance émis	-
Autres passifs	74.503
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	**11.403.769**
Engagements donnés	7.547.750
Engagements reçus	3.856.019

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTÉRÊT	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts perçus	**4.317.999**	**4.084.500**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	340.951	419.446
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3.329.616	2.975.990
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	647.432	689.064
Intérêts servis	**2.031.016**	**1.792.855**
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	974.774	894.166
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	633.562	588.362
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	422.679	310.327

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE	30/06/2024		31/12/2023	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	445.115	50.154	478.149	60.060
Créances douteuses	2.015.122	1.112.932	2.098.271	1.070.855
Créances compromises	11.557.019	7.674.278	10.899.791	7.251.891
TOTAL	**14.017.256**	**8.837.364**	**13.476.210**	**8.382.805**

(En milliers de dirhams)

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ	30/06/2024	30/06/2023
Titres de participation	906	8.219
Participations dans les entreprises liées	631.636	639.100
Titres de l'activité de portefeuille	-	403
Emplois assimilés	54.295	39.248
TOTAL	**686.838**	**686.970**

(En milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2024	30/06/2023
Commissions perçues	**943.588**	**918.152**
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	234.186	224.625
Sur opérations de change	201.630	253.370
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	21.279	19.297
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	10.679	12.532
Sur moyens de paiement	320.307	267.917
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	24.551	24.774
Sur autres prestations de service	130.955	115.636
Commissions versées	**307.691**	**320.536**
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	195.503	246.113
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	142	143
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	30.920	8.986
Sur moyens de paiement	81.126	65.294
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	30/06/2024	30/06/2023
Produits	**2.352.312**	**1.882.758**
Gains sur les titres de transaction	1.380.491	544.373
Plus-value de cession sur titres de placement	31.234	11.738
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	34.279	5.046
Gains sur les produits dérivés	36.991	333.067
Gains sur les opérations de change	869.317	988.533
Charges	**1.261.033**	**1.353.434**
Pertes sur les titres de transaction	757.676	576.121
Moins-value de cession sur titres de placement	2.570	1.234
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	8.402
Pertes sur les produits dérivés	26.771	92.884
Pertes sur opérations de change	474.017	674.793
Résultat	**1.091.279**	**529.323**

(En milliers de dirhams)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	30/06/2024	30/06/2023
Charges du personnel	840.709	819.975
Impôts et taxes	51.299	55.405
Charges externes	781.084	799.727
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	146.282	101.643

(En milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	30/06/2024	30/06/2023
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	818.350	306.839
Autres produits bancaires	2.553.974	2.136.162
Autres charges bancaires	1.735.624	1.829.323
Produits et charges d'exploitaion non bancaire	**164.355**	**-27.395**
Produits d'exploitation non bancaire	176.808	32.305
Charges d'exploitation non bancaire	12.453	59.700
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrecouvrables	1.113.143	762.994
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	266.347	264.739

(En milliers de dirhams)

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	
I- Résultat Net Comptable	**1.399.614**
Bénéfice net	
Perte nette	
II- Réintégration fiscales	**774.632**
1- Courantes	222.780
Charges non déductibles	222.780
2- Non courantes	551.852
Impôts sur les sociétés	551.852
III- Déductions fiscales	**727.920**
1- Courantes	
Dividendes	648.000
2- Non courantes	
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	79.920
VI- RÉSULTAT NET FISCAL	**1.446.326**
Impôts sur les sociétés	551.852
IS OPCI	
VI- RÉSULTAT NET FISCAL	

(En milliers de dirhams)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	**2.035.781**
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	222.780
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	648.000
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1.610.561
(-) Impôt théorique sur résultat courant	620.066
(=) Résultat courant après impôts	1.415.715
II. Indications du regime fiscal et des avantages octroyes par les codes des investissements ou par des dispositions legales specifiques	

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Declarations T.V.A de l'exercice (3)	Solde fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	91.739	350.733	353.898	88.575
B- TVA à récupérer	28.274	267.076	248.084	47.267
Sur charges	19.929	234.647	214.358	40.218
Sur immobilisations	8.345	32.429	33.726	7.048
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	63.465	83.657	105.814	41.308

(En milliers de dirhams)

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2024

Montant du capital : 2.125.656.420 DIRHAMS

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES (**)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	58.255.089	58.255.089	27,41%
O CAPITAL GROUP	81, Avenue de l'Armée Royale, 14ème étage	15.226.909	14.924.777	7,02%
SOCIETE FINANCIERE DU CREDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1.988.704	1.988.704	0,94%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay El Hassan - ex Piétri -BP 408 - Rabat	17.272.828	17.272.828	8,13
Groupe MAMDA/MCMA (***)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	10.659.480	10.657.771	5,01%
PERSONNEL BOA		2.269.879	2.231.883	1,05%
SBVC ET DIVERS		45.173.524	37.152.779	21,41%
TOTAL (1)		**150.846.413**	**150.846.413**	**27,41%**
B-ACTIONNAIRES ETRANGERS				
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	52.200.985	52.200.985	24,56%
BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	9.518.244	9.518.244	4,48%
TOTAL (2)		**61.719.229**	**61.719.229**	
TOTAL (1) + (2)		**212.565.642**	**212.565.642**	**100%**

(*) L'établissement de cette répartition du capital est basé sur :
- L'attestation de blocages des titres reçues à l'AG MIXTE du 24/06/2024
- La déclaration des actionnaires à défaut d'attestation de blocage

(**) : Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés au groupe RMA (2 975 095 actions)
(***) MAMDA/MCMA Situation déclarée par l'actionnaire

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 25 juin 2024			
Report à nouveau	79	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	850.263
Résultats net de l'exercice	1.564.873	Autres affectations	714.689
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	**1.564.952**	**TOTAL B**	**1.564.952**

(En milliers de dirhams)

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	30/06/2024	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres et Assimilés	**35.883.441**	**34.364.505**	**33.601.517**
Opérations et Résultats de l'Exercice	**-**	**-**	**-**
Produit net bancaire	4.537.595	7.188.158	6.630.368
Résultat avant impôts	1.951.466	2.194.804	1.931.997
Impôts sur les résultats	551.852	629.932	406.902
Bénéfices distribués	850.263	835.079	822.427
Résultats non distribués	714.689	690.079	678.465
Résultat par Titre (en MAD)	**-**	**-**	**-**
Résultat net par action ou part sociale	7	7	7
Bénéfice distribué par action ou part sociale	4	4	4
Personnel	**-**	**-**	**-**
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	840.709	1.680.278	1.736.291
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4.580	4.650	4.671

(En milliers de dirhams)

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	30/06/2024
Date d'établissement des états de synthèse (2)	

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements

EFFECTIFS	30/06/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés	4.580	4.650
Effectifs utilisés	4.580	4.650
Effectifs équivalent plein temps	4.580	4.650
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		-
Cadres (équivalent plein temps)	4.421	4.493
Employés (équivalent plein temps)	159	157
Dont effectifs employés à l'étranger	47	50

(En nombre)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire	43.691	43.067	268.974.614	247.139.187
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	92	92	127.985.234	119.121.688
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSEAU	30/06/2024	31/12/2023
Guichets permanents	635	656
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	831	816
Succursales et agences à l'étranger	24	24
Bureaux de représentation à l'étranger	6	6

(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	30/06/2024	31/12/2023
Comptes courants	152.578	148.106
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	181.012	185.933
Autres comptes chèques	1.346.136	1.344.470
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	763.521	762.743
Comptes à terme	5.232	5.790
Bons de caisse	172	95
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

(-) signifie moins
(+) signifie plus

ETATS DE SYNTHÈSE - ACTIVITÉ TANGER OFFSHORE

ACTIF	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**1.175**	**1.329**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**6.371.670**	**6.735.793**
. A vue	1.342.623	1.611.245
. A terme	5.029.048	5.124.548
Créances sur la clientèle	**5.458.937**	**6.297.494**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	668.572	1.088.824
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	4.786.696	5.204.905
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	3.669	3.765
Créances acquises par affacturage	**-**	**-**
Titres de transaction et de placement	**1.996.223**	**1.631.108**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1.917.512	1.579.260
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	78.711	51.848
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	**913.233**	**894.797**
Titres d'investissement	**960.955**	**2.115.358**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	960.955	2.115.358
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	**-**	**-**
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	**-**	**-**
Dépôts d'investissement placés	**-**	**-**
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**64.624**	**68.906**
Immobilisations données en Ijara	**-**	**-**
Immobilisations incorporelles	**1.816**	**1.863**
Immobilisations corporelles	**56**	**57**
TOTAL DE L'ACTIF	**15.768.689**	**17.746.706**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**-**	**-**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**11.711.025**	**14.546.553**
. A vue	981.397	1.143.185
. A terme	10.729.628	13.403.367
Dépôts de la clientèle	**2.996.352**	**2.206.048**
. Comptes à vue créditeurs	2.050.678	1.797.675
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	918.502	389.219
. Autres comptes créditeurs	27.173	19.154
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	**-**	**-**
Titres de créance émis	**-**	**-**
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	**860.742**	**800.031**
Provisions pour risques et charges	2.928	2.994
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**114.237**	**114.983**
Capital	**4.985**	**4.946**
Actionnaires.Capital non versé (-)	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**-**	**-**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**78.419**	**71.150**
TOTAL DU PASSIF	**15.768.689**	**17.746.706**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	**955.141**	**722.843**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	36.696	708
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	780.575	581.555
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	137.870	140.580
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	**3.856.168**	**4.636.113**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1.565.126	2.284.110
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2.291.042	2.352.003
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**689.509**	**577.736**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	178.406	191.419
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	133.244	97.564
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	71.161	56.714
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	448	185
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4.148	4.470
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	7.373	6.235
Autres produits bancaires	294.729	221.149
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**553.096**	**499.035**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	320.448	270.882
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	15.216	9.764
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2.526	2.562
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	214.906	215.827
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**136.413**	**78.701**
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**3.058**	**2.501**
Charges de personnel	2.476	1.675
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	582	826
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**4**	**3.770**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	3.758
Pertes sur créances irrécouvrables	4	12
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**-**	**-**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	**133.351**	**72.430**
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	3.591	10.286
RESULTAT AVANT IMPOTS	**129.759**	**62.144**
Impôts sur les résultats	51.340	27.342
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**78.419**	**34.802**

(En milliers de dirhams)

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2024	30/06/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	382.811	345.697
(-) Intérêts et charges assimilées	335.664	280.646
MARGE D'INTERET	**47.147**	**65.051**
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**-**	**-**
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	4.148	4.470
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2.526	2.562
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**1.622**	**1.908**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	**-**	**-**
(+) Commissions perçues	7.669	6.656
(-) Commissions servies	234	195
Marge sur commissions (1)	**7.436**	**6.461**
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) résultat des opérations sur titres de placement	62.943	7.148
(+) résultat des opérations de charge	11.555	-7.345
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	5.280	5.593
Résultat des opérations de marché (1)	**79.778**	**5.396**
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	448	186
(-) Diverses autres charges bancaires	18	301
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	**-**	**-**
PRODUIT NET BANCAIRE	**136.413**	**78.701**
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	3.058	2.500
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**133.355**	**76.201**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-4	-3.770
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	**133.351**	**72.431**
RESULTAT NON COURANT	**-3.591**	**-10.286**
(-) Impôts sur les résultats	51.340	27.343
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**78.419**	**34.802**

(En milliers de dirhams)

ETAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2024	30/06/2023
+ Résultat net de l'exercice	**78.419**	**34.802**
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	**78.419**	**34.802**
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	**78.419**	**34.802**

(En milliers de dirhams)

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'évènements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations. Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

• Risques Groupe

L'une des missions attribuées aux Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Elle prend ainsi en charge :

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Contrôle Permanent Groupe

8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

• Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe. Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

• Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, en veillant notamment à l'existence et le maintien d'un système de contrôle interne adapté à l'organisation du Groupe, la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers, l'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration.

• Comité Exécutif Maroc & International

Le Comité Exécutif Maroc & International est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque et de la rentabilité, le pilotage et la surveillance des risques, et le renforcement des synergies intra-Groupe.

• Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issu du Comité Exécutif du Groupe BANK OF AFRICA, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du

dispositif de pilotage des risques du Groupe (BANK OF AFRICA S.A et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de son adéquation avec le niveau de l'appétit pour le risque définie dans le cadre de la politique de gestion des risques.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

• Comité de Crédit Sénior

Le Comité de Crédit Sénior examine et approuve hebdomadairement les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe relevant de sa délégation. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, Corporate ou Particuliers & Professionnels.

Le périmètre du Comité de Crédit couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior-Entités du Groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contreparties du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles selon des seuils prédéfinis par filiale.

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué. Ce comité se réunis deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

• Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur. Il est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

8.1.2.4. Le Comité de Surveillance des Engagements « CSE »

La mise sous contrôle de la situation des Engagements est canalisée par des instances de suivi et de surveillance en 2 niveaux. Leur composition se présente comme suit :

• Comité de Surveillance Précontentieux (CSP)

Ce comité se réunit mensuellement pour traiter les dossiers en anomalie proposés par le réseau à maintenir en gestion commerciale pour une durée supplémentaire de 30 jours ou à aiguiller de manière anticipée vers la phase de Recouvrement Précontentieux.

• Comité de Surveillance et de déclassement (CSE):

Ce comité se réunit mensuellement pour discuter des dossiers en anomalies remplissant les critères de passage au Recouvrement Contentieux.

8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

• L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.

• La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.

• Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale.

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :

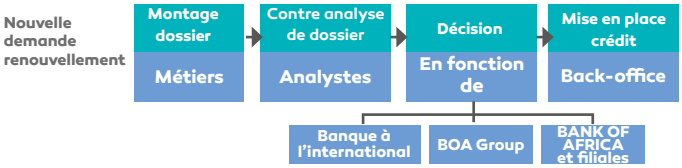

• Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

• L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

• La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;

• La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

• Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;

• Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;

• Un niveau Central au niveau de BANK OF AFRICA.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BANK OF AFRICA dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

8.3.2. Echelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BANK OF AFRICA, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATÉGORIE		CLASSE	DÉFINITION
Investment grade	RISQUE RESTREINT	1	Extrêmement stable à court et moyen terme ; très stable à long terme ; solvable même après de graves bouleversements
		2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme ; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants
		3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés ; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4	Très stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre ; évolution à long terme encore incertaine
	RISQUE MOYEN	5	Stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Sub-Investment grade	RISQUE ELEVE	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements
		9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
	RISQUE TRES ELEVE	10	Très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital
		11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 30 Juin 2024, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :

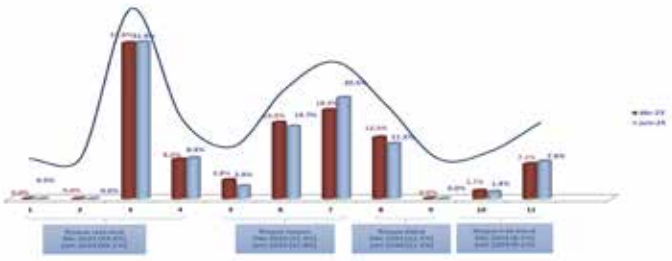

Classe	Signification
A	Risque très faible
A-	
B	Risque faible
B-	
C	Risque moyen
C-	
D	Risque moyennement élevé
D-	
E	

E-	Risque élevé
F	
F-	Risque très élevé
G	Risque majeur
G-	
H	Risque avéré
H-	
I	Pré-douteux
J	Douteux
K	Compromis

8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d'octroi.

Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché : un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.

Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

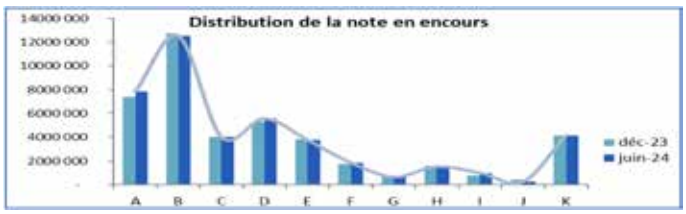

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec les Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant des Risques Groupe est d'assurer l'efficience du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Les Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance Permanente des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

• Assurer les contrôles à priori ;

• Assurer les contrôles à postériori ;

• Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, … ;

• Fixer et suivre les limites de concentration ;

• Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;

• Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;

• Conduire des stress tests ;

• Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique…

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;

- Le respect du niveau de délégation ;

- La conformité de la documentation juridique ;

- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;

- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant des Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, … Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BANK OF AFRICA, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

• Des contreparties individuelles ;

• Des groupes d'intérêt ;

• Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Juin 2024, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

juin-24		
	Décaissement	**% dans le total**
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	25 085	18.29%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	34 308	25.02%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	56 735	41.37%

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20% des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BANK OF AFRICA veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating / secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par les Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de Back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activité se présente comme suit à fin juin 2024 :

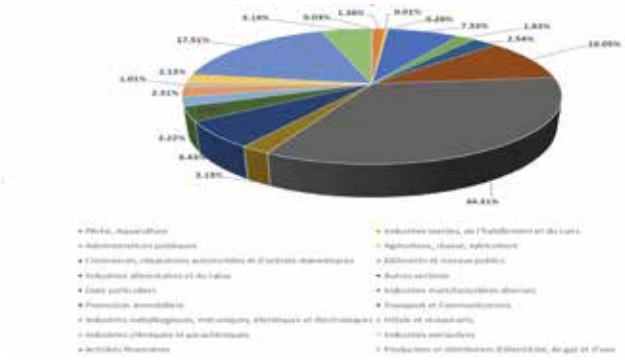

8.5. RISQUE PAYS

Le risque pays se définit par la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

Les engagements du Groupe BANK OF AFRICA concernent principalement les Entreprises et le Souverain. Ces engagements font l'objet :

• d'une autorisation après analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;

• d'un suivi continu à travers des reportings qui offrent une vue d'ensemble des engagements du Groupe BANK OF AFRICA.

En complément de ces reportings, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :

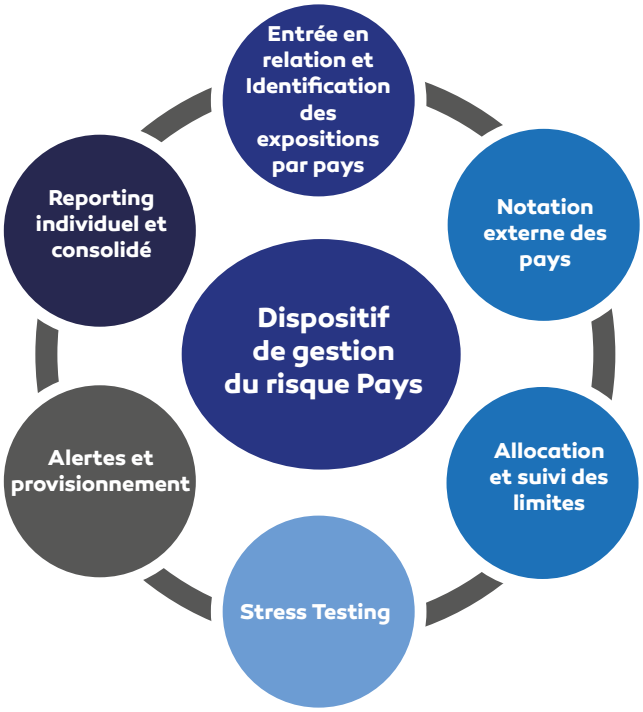

- **Les limites d'exposition par pays**

Dans le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l'appréciation qualitative et quantitative du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la banque.

A cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que l'historique des expositions consolidées.

Ces limites sont réexaminées et réajustées régulièrement à la lumière de l'évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression). Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l'approbation du Comité Risques Groupe.

- **Cartographie des Risques Pays**

La banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développées une expertise et un savoir-faire suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays.

La Banque utilise la notation de l'assureur de crédit Coface, afin de compléter les pays qui ne sont pas notés par S&P. Aussi, les études pays du Centre d'Intelligence Economique (CIE) de BANK OF AFRICA sont utilisées pour approfondir l'analyse et l'alimentation de la cartographie.

La cartographie de la banque couvre les pays suivant une échelle regroupant six classes : Excellent Profil de Risque, Très bon Risque, Bon Risque, Risque Modéré, Risque Elevé et Risque Extrême. Cette échelle a été construite à partir d'un benchmark avec le baromètre S&P, chaque tranche fait référence à un niveau de risque précis et permet de donner une évaluation du Risque.

8.6. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciels tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marches financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille a :

• Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;

• Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;

• S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque

• Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

• Formuler la politique actif – passif ;

• Organiser et animer les sous comites actif-passif ;

• Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informe de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marches financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;

• Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;

• Maitriser les systèmes de reportant qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;

• Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marche ;

• S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction General sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios règlementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

• L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.

• Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

•Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 160% sur base consolidée au 30 Juin 2024 au-dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.

•Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque a court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scenario de variation des taux de 200 pbs tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois a des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la marge nette d'intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et a moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin Juin 2024, en excluant le portefeuille trading Book,

l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à +0.114 Mrd DH soit +2.53% de la MNI prévisionnelle (et -0.120 Mrd DH pour une variation des Taux de -200 pb, soit -2.66% de la MNI prévisionnelle).

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 1.364 Mrd DH soit 9.81% des Fonds Propres de base.

8.7. RISQUE DE MARCHE

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BANK OF AFRICA notamment :

• Le Risque de taux d'intérêt ;

• Le Risque de change ;

• Le Risque sur titres de propriété ;

• Le risque de crédit sur opérations de marché.

- **Cartographie des instruments**

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BANK OF AFRICA se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de taux	**I-Prêts/Emprunts Corporate et interbancaires**
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-Bons du Trésor et titres de créances négociables
	II-1 Titres souverains
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédits et entreprises
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III-Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de Titres
	Repos/ Reverse Repos
	IV-Dérivés de Taux (MAD et Devises)
	Swaps de taux
	Futures de taux
	Forward Rate Agreement
OPCVM	OPCVM monétaires
	OPCVM Obligataires
	OPCVM Actions
	OPCVM Diversifiés
Produits de change	I-Change
	Change au comptant
	Change à terme
	II-Dérivés de change
	Swaps de change
	Options de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/Indices
Produits sur matières premières	Futures sur MP
	Options sur MP
	Swaps sur MP

8.7.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.7.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA sont :

Le Pôle Risques Groupe qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;

Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;

Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BANK OF AFRICA et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;

L'entité Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;

Les Risk Mangements Units des entités du Groupe BANK OF AFRICA qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;

Le Contrôle Général Groupe qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

8.7.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux:

• Limites ;

• Indicateurs de risques ;

• Exigences en fonds propres.

8.7.1.2.1. Limites

• Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka..

• Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

• Les limites de stop/loss ;

• Les limites de positions ;

• Les limites en VaR ;

• Les limites de transaction

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

• Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BANK OF AFRICA s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

• La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;

• La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

8.7.1.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

• Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA ainsi que son Backtesting.

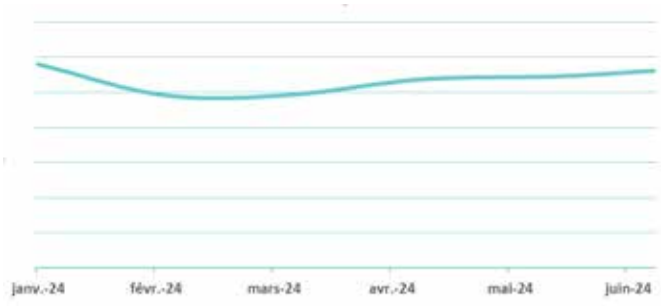

• VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la Stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers s'étalant sur la période allant du 1er septembre 2014 au 1er Septembre 2024. Parmi ces événements, on note :

• La faillite de la banque « SVB » au Etats Unis,

• La quasi-faillite de la banque « Crédit Suisse » et son rachat par UBS,

• L'augmentation du déficit budgétaire américain de 500 milliards de dollars,

• La crise Covid-19.

Cependant, les marchés financiers marocains ont réagi de manière très limitée à ces événements. Par conséquent, les impacts constatés sur les marchés internationaux ont été répliqués sur le marché marocain :

• Fluctuation de la bourse de Casablanca, similaire à celle des Etats Unis,

• Fluctuation de la courbe des taux du dirham, similaire à celle du dollar américain,

• Répercussion de la volatilité de l'EUR/USD sur les taux EUR/MAD et USD/MAD,

• Répercussion de la volatilité de l'EUR/USD sur la volatilité EUR/MAD et USD/MAD.

• Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scenarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

Les résultats des stress tests du risque de taux, du risque de change et actions du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

a - Portefeuille Taux

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 45 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps.

Ce scénario ressort avec un impact de 90 MMAD sur le P&L.

b- Portefeuilles Actions

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 17 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 28 MMAD sur le P&L.

c- Change

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 2.5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 12 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 24 MMAD sur le P&L.

Les impacts des stress tests menés montrent que le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scenarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.8. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des évènements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels

8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

• L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;

• L'évaluation des contrôles internes ;

• Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue dudit dispositif.

8.8.1.2. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.8.1.1.1. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

• Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;

• Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.8.1.1.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structuré autour de trois principes directeurs :

• Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BANK OF AFRICA et inspiré des meilleures pratiques ;

• Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;

• Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BANK OF AFRICA implique quatre entités majeures :

• La Direction Risques Opérationnels Groupe en central BANK OF AFRICA ;

• Le Réseau BANK OF AFRICA ;

• Les Directions Métiers BANK OF AFRICA ;

• Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

• Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ;

• Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO) ;

• Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

8.8.1.1.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

• Le Comité Risques Opérationnels Groupe se tient au sein du Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe, et les résultats des travaux sont présentés au Comité Risques

Groupe (émanation du Conseil d'Administration) ;

• Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;

• Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

• L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,

• L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,

• L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,

• Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.8.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BANK OF AFRICA au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

• Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;

• Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

• La Collecte des évènements,

• La Cartographie des risques opérationnels,

• Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA HOPEX. Ainsi, la collecte des évènements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil.

8.8.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

• Renforcer les contrôles ;

• Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;

• Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;

• Élaborer des plans de continuité d'activité ;

• Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile… `

8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

• BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

• BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;

• BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux

domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;

• BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;

• Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;

• Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

8.9. DISPOSITIF ICAAP :

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque.

Le processus ICAAP (Internal Capital Adequacy Assesment Process) permet de définir une structure des fonds propres, des projections dynamiques de ratios de solvabilité et des exigences en capital additionnel

Pour compléter ce processus, la banque procède à des simulations et des stress-tests basés sur plusieurs critères pour évaluer l'impact des facteurs de risque sur sa capacité de résistance en termes de fonds propres.

La mise en place du dispositif du risk appetite s'est concrétisée par l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le risque appetite framework qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la déclinaison de l'appétit pour le risque au sein de la banque.

- Le risk appetite statement qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés.

La Filière Risques veille à bien articuler le dispositif d'appétit au risque avec le processus d'allocation des fonds propres et le système des limites.

Pour les principaux risques, l'appétit pour le risque du Groupe est encadré par des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs permettent de conforter l'atteinte des valeurs cibles du Groupe et d'orienter le profil de rentabilité du Groupe.

8.10 PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI) :

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été couverts par ce PRCI.

Ainsi, une taxonomie des risques du Groupe a été élaboré en articulation avec le dispositif ICAAP, le renforcement des simulations de crise interne en se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles et qui couvrent l'ensemble des risques encourus par le Groupe.

Les travaux menés ont abouti à la définition du périmètre significatif pouvant être sujet à une crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scenarii de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calculs d'impact.

Ainsi, pour chaque impact estimé, des mesures de rétablissement ont été définies avec pour objectifs de restaurer la viabilité financière de la banque via des leviers préalablement identifiés et quantifiés. A ce propos, une revue de la liste des mesures de redressement a été opéré, et ce en détaillant les mesures préparatoires et prérequis, risques opérationnels et financiers pour faciliter la mise en œuvre des mesures de redressement ainsi que la hiérarchisation des mesures définies.

BANK OF AFRICA BMCE GROUP a mis en place un dispositif de suivi d'indicateurs précoce en vue de détecter les crises en temps opportun et a défini des indicateurs devant déclencher les mesures de rétablissement. Le suivi de ces indicateurs fait partie du dispositif global de gestion des risques du Groupe et de leur surveillance.

Aussi, ce plan a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière. L'objectif étant d'en faire un véritable levier de prévention des risques.

8.11. Responsabilité Environnementale, Climatique et Sociale:

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociétale de BANK OF AFRICA - BMCE Groupe est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

BANK OF AFRICA - BMCE Groupe intègre ainsi les considérations et objectifs de développement durable dans ses stratégies commerciales et gère les risques environnementaux, climatiques et sociaux (ECS) liés à ses engagements commerciaux.

Les risques résultant des problématiques environnementales, climatiques et sociales sont inhérents à toute transaction financière. Ils se traduisent pour la banque en impacts financiers, légaux, de garantie ou de réputation.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

8.12. Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BANK OF AFRICA respectent les prérogatives règlementaires établies par Bank Al-Maghrib. Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	30/06/2024
Types d'expositions	**Actifs pondérés après ARC**
Eléments du bilan	198 520
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	8 506
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	11 181
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	474
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	407
Autres Actifs / Autres Eléments	37 108
Risque règlement / livraison	250
Total	**256 447**

(En millions de dirhams)

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres BANK OF AFRICA est dotée d'un capital social de DH 2 125 656 420, composé de 212 565 642 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin juin 2024, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 6,4 milliard.

Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM).

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

• Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;

• Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit;

• Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

Fonds propres de base	**27 561**
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	**31 177**
Capital social ou dotation	2 126
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	22 950
Report à nouveau créditeur	19
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	1 942
Intérêts minoritaires	4 140
Eléments à déduire des fonds propres de base	**3 616**
Good Will	1 018
Autres ajustements des CET1	1 560
Immobilisations	1 009
Autres déductions	29
Fonds propres additionnels	**4 500**
Dettes subordonnées à durée indéterminée	4 500
Fonds propres complémentaires	**5 387**
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 498
Ecart de réévaluation	702
Réserves latentes	187
Total	**37 448**

(En millions de dirhams)

Exigences en FP par type des risques	Juin. 2024
Risques de crédit pondérés	256 447
Risques de marché pondérés	8 859
Risques opérationnels pondérés	29 090
Total des actifs pondérés	294 396
Fonds propres Tier 1	32 061
Ratio de fonds Tier 1	10.9%
Total des fonds propres admissibles	37 448
Ratio de Solvabilité	12.7%

PROJECTIONS DES RATIOS DE CAPITALISATION SUR LES 18 PROCHAINS MOIS

Social	juin-24	Déc-24	juin-25	Déc -25
FP Base	15 196	14 039	14 557	15 003
FP cat 1	19 696	18 539	19 057	19 503
FP	24 005	22 360	23 547	24 663
Actif pondéré	150 132	152 797	153 844	155 546
Ratio CET 1	10.1%	9.2%	9.5%	9.6%
Ratio Tier one	13.1%	12.1%	12.4%	12.5%
Ratio de solvabilité	16.0%	14.6%	15.3%	15.9%

Consolidé	juin-24	Déc-24	juin-25	Déc -25
FP Base	27 561	29 139	31 606	33 071
FP cat 1	32 061	33 639	36 106	37 571
FP	37 448	38 537	41 675	43 809
Actif pondéré	294 400	304 748	310 188	315 571
Ratio CET 1	9.4%	9.6%	10.2%	10.5%
Ratio Tier one	10.9%	11.0%	11.6%	11.9%
Ratio de solvabilité	12.7%	12.6%	13.4%	13.9%